

L'Écho de Saint-François

DÉCEMBRE 2007

DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD

VOL. 16 N° 1

Dossier d'acquisition du presbytère

La Municipalité négociera sur de nouvelles bases pp. 5-6



**L'Ordre
national
du mérite
agricole**

Seul participant à
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud,
Éric Campagna a obtenu la médaille de bronze
de l'Ordre national du mérite agricole. p. 9



C.P. 128
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Québec)
G0R 3A0
Tél. et fax: 418 259-2177
courrier électronique: echosf@globetrotter.net

VEUILLEZ NOTER

La date de remise des articles, des publicités et des petites annonces est le **13** de chaque mois.

ADMINISTRATEURS

Lorraine Lamonde	Présidente	259-2433
Jean Gendron	Vice-président	259-2213
Nicole L. Couture	Secrétaire	259-7884
Camille Laliberté	Trésorier	259-2210

DIRECTEUR

Jean-Yves Lamonde	259-2433
Christian Gendron	259-7160
Raynald Laflamme	259-2659

Publicité

Raynald Laflamme

Petites annonces

Raynald Laflamme

Maquette et mise en page

Raynald Laflamme, Pierre Cauffopé

Photo première page

Raynald Laflamme (Résidence de M. Germain Chouinard)

Traitement de l'information textuelle

Patricia Proulx

Abonnement

Jean Gendron

Recrutement et membership

Jean-Yves Lamonde

Impression

Impressions Rive-Sud, Montmagny

L'Écho de St-François est soutenu par le ministère de la Culture et des Communications du Québec

Culture
et Communications
Québec



Les lettres et les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abrégé ou de la corriger avant publication.

TARIFS PUBLICITAIRES

	Coût mensuel	Coût annuel
Carte d'affaires	20,00\$	200,00\$
1/4 page	30,00\$	300,00\$
1/2 page	50,00\$	500,00\$
1 page	90,00\$	900,00\$
Bandeau 1 ^{re}	95,00\$	950,00\$
1/2 bandeau 1^{re}	55,00\$	550,00\$
Petite annonce	3,00\$	

ABONNEMENT

Extérieur	4,00\$	35,00\$
USA	5,00\$	45,00\$
Gratuit pour tous les résidents de Saint-François		

NOS DE TÉLÉPHONE IMPORTANTS

Ambulance.....	911
CLSC Antoine-Rivard	248-2572
Feu	911
Municipalité.....	259-7228
Centre anti-poison du Québec.....	1-800-463-5060
Tel-Jeunes	1-800-263-2266

AMECO Association des
médias écrits
communautaires
du Québec

tirage certifié
AVDA
membre 2003





SOMMAIRE

Dossier d'acquisition du presbytère.....	5-6
Notre presbytère, y voir pour l'avenir!.....	7
Un 100 ^e anniversaire pour Marie-Anne Pageau	7
Georges Hamel à Montmagny.....	8
FERME CAMPAGNA INC.: Récipiendaire de la Médaille de bronze.....	9
Dîner des Fêtes de l'Âge d'or	9
Chronique les tiques et les puces.....	10
Caisse populaire de la Rivière du Sud.....	11
Chronique pastorale	12
Activité de décembre des Fermières.....	12
Joyeuses fêtes à tous les joueurs de pétanque.....	12
Lettre ouverte: Réflexion sur l'avenir.....	16
Lettre ouverte: Un manque de démocratie flagrant.....	17
Invitation à la Rencontre Le Re-lait	17
Horaires des Fêtes.....	18
Des Pariles qui font du chemin.....	19
Le coin des Loisirs	20-21
Les Débrouillards.....	22
Pensée positive.....	23
Sudoku	23
Cassy, la bédé	23
Au fil des jours	24
Les petites annonces de L'Écho.....	25
L'Écho municipal	14 pages

Tombée devancée

En raison de la période des fêtes, veuillez prendre note que la tombée du journal se fera le vendredi 7 décembre pour les textes et le mercredi 12 décembre pour les publicités. Nous vous rappelons que vos communications peuvent nous être acheminées par courriel à: echosf@globetrotter.net ou être laissées dans la boîte à cet effet près de l'entrée du bureau municipal à la Maison de la paroisse, 534 chemin St-François Ouest. Merci de nous aider à bien vous servir. ☉

Partagez votre bonheur avec nos lecteurs!

■ **VOUS VIVEZ** un grand événement: baptême, mariage, etc. Vous désirez partager votre joie! Votre journal communautaire vous offre la possibilité de publier gratuitement ce joyeux événement. Faites-nous parvenir une photo et un court texte, soit par courriel à echosf@globetrotter.net ou en laissant votre matériel dans la boîte de L'Écho près de l'entrée du bureau municipal au 534, chemin St-François ou par la poste au casier postal 128. Votre matériel doit nous être acheminé avant le 15 de chaque mois pour être publié le mois suivant. Les photos papiers vous seront retournées à la condition d'y inclure une enveloppe de retour affranchie. ☉

ABRÉGEZ, vous en serez que mieux compris

■ **VOTRE JOURNAL** communautaire est là pour favoriser la communication et l'échange dans la communauté. L'actuel débat entourant la vente du presbytère engendre les passions et plusieurs sentent l'urgence d'intervenir dans le débat. Nous vous rappelons que le journal permet la libre expression dans le respect de chacun. Donc, tout contenu diffamatoire ne sera pas publié. Aussi, vaut mieux une communication courte et efficace qu'un trop long argumentaire qui risque de passer sous les ciseaux. ☉



Vous êtes les bienvenus

Menus du jour
Commandes pour emporter
Réservation jusqu'à 50 personnes
Restaurant: 259-7704



Bière froide
Café
Essence

Dépanneur: 259-7515

Ouvert de 6 h à 23 h



Maisons pré-usinées

à haut rendement énergétique certifiées

3 Concepts d'acquisition

Autoconstructeur/Tâches partagées/Clé en main

Support technique

du début jusqu'à la fin de votre projet

Plus de 600 plans de maisons

consulter www.maisonlaprise.com

Bureau de vente

166 / 4e Rue / Montmagny / G5V 3L5
1.800.463.1107 / 418.248.0401

RBQ: 2634-7666-98



Votre centre autorisé de recyclage d'autos de la région



Permis S.A.A.Q.: 60666



**NEUFS ET USAGÉS
USAGÉS à partir de 25\$**

Service professionnel

- Mécanique
- Carrosserie
- Achat et vente d'autos
- Pièces usagées
- Remorquage



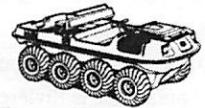
873, Rang Nord

St-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
GOR 4B0

TÉL.: 418•248•1422 FAX.: 418•248•7074

@: ggbssamson@globetrotter.net

Visitez notre site web: GGBSAMSON.COM



Auto PLACE
MAÎTRE MÉCANICIEN

Germain
Gilbert
Ériette
Samson
Propriétaires.

Garant®

L'outil officiel des Canadiens depuis 1895

www.garant.com

Dossier d'acquisition du presbytère

La Municipalité négociera sur de nouvelles bases

par Raynald Laflamme

Le Comité du presbytère mis sur pied par la Municipalité de Saint-François afin de se porter acquéreur du presbytère qui sera mis en vente dès janvier prochain s'est vu accorder le mandat de poursuivre avec la Fabrique les négociations sur la base d'une nouvelle proposition. Ce vote de confiance a été accordé à la majorité par les 125 citoyens présents à la réunion d'information convoquée par la Municipalité.

Cette nouvelle proposition n'est rien d'autre, à peu de chose près, qu'un nouvel emballage. L'aide de 9000\$ en biens et services au profit de la Fabrique que la Municipalité a mis dans sa première proposition devient un montant de 10 000\$ versés annuellement pendant dix ans pour l'acquisition du presbytère, soit un montant de 100 000\$.

C'est à la suite d'une visite quelques heures avant la réunion de membres du Comité, accompagnés du maire Norbert Morin, auprès de l'Évêché qu'a pris forme cette nouvelle proposition. L'Évêché a bien fait comprendre qu'il n'était pas question pour la Fabrique de céder le presbytère pour une somme symbolique et que le montant avancé par la Municipalité en biens et services doit prendre la forme d'un montant en argent sonnante.

À une question de la salle, le maire a précisé que cette hypothèse étant maintenant retenue, le montant versé annulera toute compensation sous forme d'aide. «Il n'est pas question de doubler cette somme», a-t-il rétorqué.

Il reste toutefois au maire à convaincre les conseillers pour que cette nouvelle offre devienne l'offre formelle de la Municipalité.

150 000\$ à amasser

Chiffres à l'appui, le Comité du presbytère a fait valoir que l'acquisition et la transformation du presbytère en immeuble locatif de 5 unités de logement est une opération rentable qui laissera des profits annuels de 1000\$ dans les coffres de



Madame Marie-Claire Lavoie a tenté sans succès d'amener la pétition au coeur des discussions.

la Municipalité. Sous sa forme actuelle, le projet nécessite un emprunt de 200 000\$ sur 25 ans. L'hypothèque sera remboursée, capital et intérêts, par les seuls revenus des loyers. Il n'est donc pas question à aucun moment d'établir une taxe spéciale pour réaliser le projet, a fait valoir le Comité.

La seule condition de voir le projet se réaliser sera d'amasser dans la communauté 150 000\$, sous forme de dons ou de prêts sans intérêt. Si d'aucuns jugeaient l'opération improbable, un citoyen, M. Pierre Garant, a cru bon de confondre les sceptiques en annonçant publiquement en pleine assemblée que si la Municipalité allait de l'avant il allongerait 25 000\$ et que d'autres seraient disposés à faire de même selon leurs moyens. C'est avec émotion que le maire Morin a accueilli cet engagement.

Un vent d'opposition

L'opposition est venue de quelques citoyens qui trouvent le niveau de taxation déjà trop élevé. Un niveau qui sera haussé avec le dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation annoncé pour le prochain budget, ce qu'a confirmé le maire. Ces opposants demandent à être consultés formellement. La pétition signée par plus de 500 citoyens et déposée à la séance d'octobre du

Suite à la page 6

La Coop Rivière-du-Sud **Besoin d'idées cadeaux !**

Passez-nous voir à la Coop Rivière-du-Sud

Saint-François :	259-7715
Berthier-sur-Mer :	259-7718
La Durantaye :	884-2802

De la part de la direction et du personnel : Joyeux temps des fêtes !

Certificats cadeaux disponibles

La Municipalité négociera...

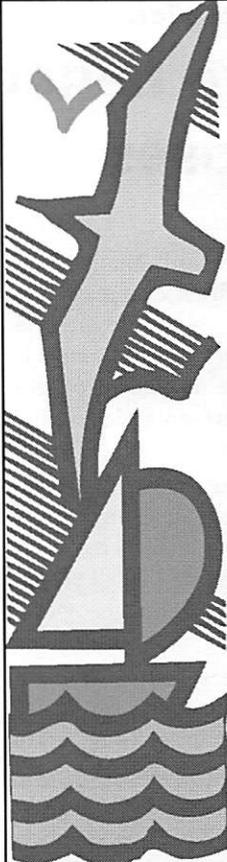
Suite de la page 5 Conseil municipal a été écartée des discussions par le maire, jugeant celle-ci non pertinente puisqu'elle liait le projet à une hausse de taxes éventuelle que le Conseil a écarté dès le départ.

Un modèle à suivre

Invité pour l'occasion, le maire de Saint-Fabien-de-Panet, M. Pierre Thibodeau, dont la Municipalité a réalisé un projet similaire il y a quelques années y est allé d'un plaidoyer en faveur d'un tel projet.

«Ce que vous avez, c'est une richesse extraordinaire. Le plus important, ce n'est pas la brique, c'est le monde qui va y habiter. Il y aura toujours du monde dedans. Il y aura toujours du monde pour l'apprécier», a défendu le maire Thibodeau

Du côté de la Municipalité le dossier d'acquisition du presbytère est lancé sur de nouvelles bases dont les conditions demeurent à être négociées avec la Fabrique. Le ton respectueux du maire à l'endroit du conseil de Fabrique lors de la réunion laisse présager que ce dossier sera mené à terme dans un esprit de collaboration qui a animé les deux parties par le passé. ☉



Le Café du Havre

Soyez de la fête

Pour vos partys de Noël, rencontres de famille, clubs sociaux et autres.

Le Café du Havre

Location de salle privée pour 20 à 75 personnes
Dates disponibles pour décembre.

Réservez tôt à Mme Louise Bernard
418 • 259 • 9953.

Merci à tous et au plaisir de vous servir le printemps prochain!



MORIGEAU-LÉPINE

25, rue de L'Étang, Saint-François (Québec) GOR 2G0
Tél. : (418) 259-7721 Fax: (418) 259-7725

Notre presbytère, y voir pour l'avenir!

L'avenir de notre presbytère fait l'objet de bien des discussions et soulève beaucoup de questions. Lors d'une réunion spéciale à l'église en septembre, plusieurs auraient aimé en savoir plus sur le projet de la Municipalité pour ce joyau de notre patrimoine. C'est pour cette raison que nous avons organisé une assemblée publique sur le sujet le 31 octobre dernier au Centre des Loisirs. Nous sommes très heureux que près d'une centaine de personnes aient pu répondre à notre invitation. Les discussions ont été franches et les participants ont pu avoir réponse à leurs questions.

Nous avons expliqué notre projet en détails incluant l'offre qui a été présentée à la Fabrique. Ce projet se veut rassembleur puisqu'il rendra disponible cinq nouveaux appartements tout en restant sensible aux préoccupations de la Fabrique. Vous m'excuserez d'insister à nouveau sur le fait que les loyers de ces appartements permettront de rentabiliser le projet et qu'aucune nouvelle taxe n'est requise. Pour y arriver, un emprunt, des subventions et des contributions volontaires seront nécessaires.

Sur ce dernier point, la surprise a été générale lorsque l'un de nos concitoyens s'est engagé, lors de la soirée, à offrir une somme de 25 000\$ à la Municipalité si elle acquérait le presbytère pour réaliser son projet de logements. Les applaudissements qui ont suivi ont été spontanés et chaleureux. J'en profite pour remercier à nouveau notre généreux donateur et je suis convaincu que plusieurs voudront contribuer de la même manière à la mesure de leurs moyens. Nous vous reviendrons d'ailleurs la dessus.

Le maire de Saint-Fabien-de-Panet, Monsieur Pierre Thibodeau, a partagé avec nous l'expérience de sa municipalité qui a acquis le presbytère pour y aménager

des logements. Il a insisté sur le fait que ce projet était humain avant d'être financier. Des personnes ont le goût de rester dans leur milieu et la possibilité leur est offerte lorsque des logements sont disponibles. Il a d'ailleurs insisté sur la beauté de notre presbytère et de tout le site. Aucun doute pour lui que les logements seront rapidement loués.

Suite à l'accueil chaleureux que le projet a reçu lors de la soirée et comme il a alors été recommandé, la Municipalité poursuivra ses démarches auprès de la Fabrique. Une nouvelle offre lui sera présentée dans un grand respect de l'institution et des personnes qui la représente. D'ici là, je vous invite à en discuter avec les membres du conseil municipal et ceux du conseil de Fabrique dès que vous en aurez l'occasion. Nous croyons profondément en notre projet vu ses nombreux avantages pour les futurs locataires et pour l'ensemble de la population. ☉

Norbert Morin

Un 100^e anniversaire pour Marie-Anne Pageau

Une ex-résidente de Saint-François, Madame Marie-Anne Pageau a célébré récemment son centième anniversaire de naissance à l'Hôpital Notre-Dame-de-Lourdes de Saint-Michel. À cette occasion, une gerbe de fleurs lui a été remise par le maire Norbert Morin. ☉



Jean Normand
Vice-président
T.D.L.



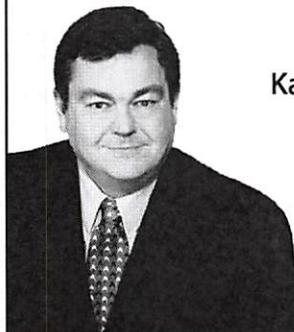
Pierre Normand
Président
T.D.L.

La Maison Funéraire
Laurent Normand

En toute confiance

Salon funéraire: 1, 1^{re} rue Ouest • Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
Adm.: 116, ave Sainte-Julie • Montmagny

TÉL: 248-0545 • Fax: 248-2621 • Sans frais: 1-888-248-0545 • Courriel: Inormand@globetrotter.net



Paul Crête, député
Montmagny/L'Islet
Kamouraska/Rivière-du-Loup

66, rue du Palais de Justice
Montmagny (Qc) G5V 1P5

Tél.: 248-1211

Le 14 décembre prochain, à 20 h, le réputé chanteur country Georges Hamel sera de passage à la salle Edwin-Bélanger de Montmagny le temps d'un spectacle-bénéfice. À cette occasion, l'artiste se produira au profit d'un projet unique au Québec, soit un futur Centre national d'interprétation de la musique country et folklorique.



Georges Hamel à Montmagny

D'ailleurs, une autre ville québécoise était intéressée par le projet, mais j'ai toujours cru que le littoral, entre Lévis et Saint-Jean-Port-Joli, était le secteur à privilégier», a confié avec optimisme le promoteur, M. Alain.

Promu par M. Michel Alain et soutenu par l'artiste, le futur centre d'interprétation servirait à la diffusion, à la conservation, à l'exposition et à la mise en valeur de la musique country et folklorique d'ici et d'ailleurs. Il devrait avoir pignon sur rue à Cap-Saint-Ignace. Bien qu'encore embryonnaire, le projet serait évalué à environ 1,2 million\$ et devrait, dans le meilleur des cas, se concrétiser à l'été 2009.

Comme il y a de nombreuses étapes à franchir avant l'ouverture officielle dudit centre, le spectacle-bénéfice de Georges Hamel s'avère la première d'une série d'activités de financement. Les profits du spectacle serviront à préparer un plan d'action structuré afin d'aller chercher l'appui des gouvernements et de divers partenaires.

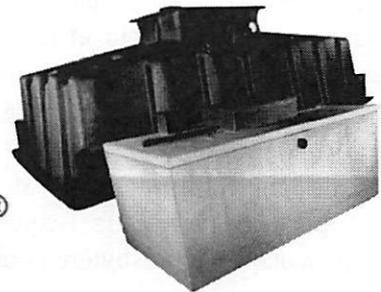
«Cela fait déjà une quinzaine d'années que cet ambitieux projet me trotte dans la tête et je suis persuadé qu'il se concrétisera à Cap-Saint-Ignace. J'organise des voyages pour les amateurs de country depuis plus de 20 ans et il y a une clientèle certaine pour ce type d'attrait.

Les personnes qui désirent assister à un spectacle de qualité, pour la modique somme de 20\$, tout en soutenant un projet unique sont invitées à se procurer un billet via la billetterie des Arts de la scène. Pour ce faire, il suffit de composer le (418) 241-5799 ou le 1-866-641-5799 ou de se présenter à la pharmacie Jean Coutu de Montmagny. ♦

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.

EXCAVATION • TERRASSEMENT • TRANSPORT • ÉPANDAGE • DÉNEIGEMENT

Terre noire, jardin et pelouse • Sable • Gravier • Tuff
• Fosse septique - champs d'épuration



HITACHI EX 120

Spécialités

- Excavation
- Fossés
- Drainage
- Fosse et fondation

Équipements

- 3 camions
- Bulldozer
- Mini-excavatrice
- Etc.

BIOFILTRES

Ecoflo®

Ecoflo® LE PLUS SOUVENT RECOMMANDÉ,
INSTALLÉ ET ÉPROUVÉ

Ecoflo® VOUS FAIT GAGNER DU TERRAIN

Ecoflo® UN PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT
SIMPLE

Certifiés
BNQ 

**Informez-vous
et comparez**

PHILIAS BLAIS & FILS ENR.

Prop.: Jacques Blais #R.B.Q. 8264-0913-12

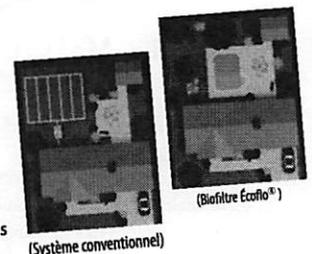
218, Rivière-du-Sud
Saint-François, Montmagny (Qc) G0R 3A0

Téléphone: **418-259-7841**

Site Internet: www.geocities.com/philiablais
Courrier électronique: philiablais@3web.net

TELLEMENT PLUS D'AVANTAGES

- Aucune composante électromécanique fonctionnant en continu
- Système passif et économique (faibles coûts d'opération)
- Filtre 100% naturel, renouvelable et recyclable
- Entretien préventif annuel sans frais inclus pour 10 ans
- Système autonome, compact et permanent
- Jusqu'à 3 à 4 fois moins d'espace que les systèmes conventionnels
- S'adapte à tout type de terrain



L'Ordre National du mérite agricole

Ferme Campagna inc.: Récipiendaire de la Médaille de bronze

En 2002, la Corporation de développement économique de la MRC de Montmagny (CDEMM) accordait à Éric Campagna le Grand Prix d'excellence. La Ferme Campagna, gérée conjointement par Éric et sa conjointe Isabelle Lemieux, a aussi remporté plusieurs prix pour ses cultures de la Société d'agriculture de Montmagny.

Cette entreprise de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a gardé toute son ardeur après qu'Éric Campagna se soit associé à ses parents et à son frère, Yvan, en 1992. En 2000, Éric devient propriétaire unique en rachetant les parts d'Yvan.

Isabelle et Éric mettent beaucoup de soin dans la régie du troupeau et des champs, et ce, avec un très faible coût de production. Les 87 vaches, avec une production annuelle de 9800 kg par vache, bénéficient d'une ration totale mélangée avec des aliments cultivés sur les 168 hectares en propriété comme les grains mélangés, le maïs-grain, l'orge, le maïs-fourrage et le foin. Le passage à une ration totale mélangée a permis aux producteurs de diminuer leur coût de production. Cette alimentation RTM, combinée à l'amélioration de la régie de la santé des animaux et de leur génétique, a contribué à doubler la production laitière de la ferme en sept ans. Depuis toutes ces années, ils peuvent compter sur les mêmes employés à temps plein, Jean-Nil Allaire et Sébastien Lachance.

L'Ordre National du mérite agricole est le plus prestigieux concours en agriculture, créé en 1889. Il rend hommage aux femmes et aux hommes qui investissent temps et effort pour assurer le succès de leur entreprise.



Voilà des gens heureux lors du Gala de l'Ordre national du mérite agricole : Micheline Campagna, sœur de Éric, Éric Campagna et sa conjointe Isabelle Lemieux, M. et Mme Venance et Carmen Lemieux, parents de Isabelle.

Éric et Isabelle sont fiers d'avoir amélioré leur fonds de terre (enfouissement d'un tas de roches, nivellement et drainage souterrain) et d'avoir relevé le défi de maintenir cette exploitation familiale rentable, et ce, pour une troisième génération de la famille Campagna. Pour ces parents de deux enfants de cinq et sept ans, le meilleur reste à venir! ☺

Dîner des Fêtes de l'Âge d'or

Dîner des Fêtes du Club de l'Âge d'or le mercredi 12 décembre dès 11h30 au Restaurant de La Plage de Berthier-sur-Mer. 8^{\$} pour les membres. Réservation avant le 10 décembre aux numéros de téléphone suivants: 259-7866, 259-2433. Bienvenue!

Weed Man®

FAITES CONFIANCE AUX PROFESSIONNELS

**ENTRETIEN DE PELOUSE
ESTIMATION GRATUITE**

256, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-7700
SANS FRAIS: 1 800 463-4877



Boulet

Encans Boulet inc.

Alfred Boulet

564, chemin Rivière-Sud
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0

Tél.: (418) 259-7086
Fax: (418) 259-2610
www.encansboulet.com

Achat et vente de ferme

Le téléphone du futur

par François Faguy
francois.faguy@globetrotter.net

La société Apple a lancé l'iPhone avec grand battage médiatique en juillet dernier. Les spécifications techniques sont certes impressionnantes mais l'iPhone est dispendieux. Il est aussi verrouillé et confiné aux réseaux des opérateurs qui ont accepté les conditions d'Apple. Ces conditions incluent le paiement de royalties sur leurs revenus. N'oubliez pas que c'est toujours le consommateur qui paie. Pire, c'est une plateforme technologique fermée : vous devrez acheter tous vos logiciels de la société Apple.

Rassurez-vous, il y a de l'espoir à l'horizon. «Open Handset Alliance Project» lance «Android». Android n'est pas un produit mais plutôt la description technique d'une nouvelle génération d'appareils téléphoniques mobiles. Android est avant tout la spécification d'une plateforme logicielle basée sur le système d'exploitation Linux et une machine virtuelle Java. Un appareil Android sera à la fois un ordinateur et un téléphone mobile. En plus des fonctions de téléphonie, il inclura les logiciels suivants : courriel, navigateur Web, carnet d'adresses, agenda électronique, base de données, cartes géographiques. Il pourra accéder à l'Internet via le réseau de téléphonie mobile et via un réseau sans fil (WiFi). Il pourra aussi être équipé d'une caméra numérique, d'un GPS et d'un lecteur MP3.

La liste des membres de «Open Handset Alliance Project» est fort impressionnante (voir www.openhandsetalliance.com/oha_members.html): elle comprend plusieurs des plus grands opérateurs de réseaux de téléphonie mobile au monde: China Mobile, NTT, Sprint Nextel, T-Mobile, Telecom Italia et Telefónica. Elle comprend aussi des fabricants: Motorola, Samsung et LG. L'éminence grise derrière Android est le site Web de recherche bien connu Google. Les fabricants membres du groupe se chargeront des appareils. Google, eBay et d'autres, des logiciels.

Il existe d'autres appareils jumelant téléphone mobile et ordinateur. Android se démarque parce que c'est une plateforme ouverte. Vous pouvez télécharger la trousse du développeur depuis le site Web du projet (www.openhandsetalliance.com). La société Google est déterminée à recruter rapidement un grand nombre de développeurs. Elle a même lancé un concours: elle offre 70 prix de 25 000\$ à 275 000\$ (5 millions de dollars) aux développeurs indépendants qui soumettront les projets les plus intéressants entre le 2 janvier et le 3 mars 2008. Cependant, à cause des règles trop restrictives de la Régie des Loteries et des Courses du Québec, ce concours, comme beaucoup d'autres, n'est malheureusement pas ouvert aux résidents du Québec. Vous avez sûrement des amis ou de la parenté à l'extérieur du Québec...

Une plateforme ouverte et bien appuyée par plusieurs des plus grands noms de l'industrie de la téléphonie mobile, les chances d'un grand succès commercial sont excellentes. J'ai bien hâte de voir les premiers appareils; il est fort probable qu'ils auront un impact majeur sur notre façon de communiquer.

Je vous invite à lire les numéros précédents sur mon site Web à l'adresse <http://pages.globetrotter.net/ffaguy> et à me faire parvenir vos commentaires à francois.faguy@globetrotter.net ou au (418)247-5104.

Tous droits réservés, © 2007, François Faguy

On s'en occupe!

ASSURANCES AUTO, HABITATION, COMMERCIALE

Pierre Paré
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Denise Prévost
SOUSCRIPTRICE



Andrée-Anne Vézina
COURTIÈRE EN
ASSURANCES DE
DOMMAGES



Bernard Giasson
COURTIER EN
ASSURANCES DE
DOMMAGE



PLACEMENTS ET SERVICES FINANCIERS

Bertrand Bélanger
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE



Réal Fontaine
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE



Frédéric Picard
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE



Francis Fontaine
CONSEILLER EN SÉCURITÉ
FINANCIÈRE




AFL
Groupe Financier
UN CHOIX DE CONFIANCE

248-3358

234, boul. Taché Est, Montmagny

La Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud vous remercie d'avoir participé en si grand nombre au Programme de bourses d'études des caisses Desjardins des MRC de Montmagny et de L'Islet. Nous avons eu, pour notre caisse, au total, 76 participants.

Le vendredi 19 octobre 2007, la caisse a attribué 4 bourses de 500\$ au niveau universitaire et 8 bourses de 250\$ au niveau collégial et formation professionnelle, pour un total de 4 000\$. Il nous fait plaisir de vous annoncer les heureux gagnants:

Niveau collégial et formation professionnelle	Niveau universitaire
250\$ chacun	500\$ chacun
Léon Baillargeon	Marguerite Auclair
Stéphanie Bernier	Maude Garant
Sébastien Bonneau	Rachel Morin
Jimmy Carrier	Sonia Proulx
Olivier Fiset	
Kim Laflamme	
Stéphanie Morin	
Karine Fournier Picard	

À la suite des commentaires que vous nous avez fait part sur vos formulaires de participation, nous désirons répondre à vos demandes.

- Vous nous avez suggéré d'augmenter le montant des bourses. Notez que de 2006 à 2007, la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud a augmenté de 3 000\$ à 4 000\$ le montant total alloué pour les bourses d'études. De plus, annuellement la caisse contribue aux bourses d'accueil et aux Méritas étudiants du Centre d'études collégiales de Montmagny.

Caisse populaire de la Rivière du Sud

En réponse aux commentaires de nos étudiants

- Pour répondre à vos besoins, nous vous invitons à prendre rendez-vous avec votre conseillère pour une rencontre afin de vous aider à faire votre budget ce qui aiderait à pouvoir accumuler de l'épargne, ou de vous informer sur tous les détails que comporte votre prêt études, taux d'intérêts, façon de rembourser à la fin des études, etc... Nous avons différents produits, n'hésitez pas à nous contacter, il nous fera plaisir de vous donner des détails sur ce qui existe présentement sur le marché.

- Les frais d'utilisation des services sont offerts avec un rabais de 4,00\$ pour tous les étudiants de 18 à 25 ans inclusivement. En exemple: Si vous avez effectué des transactions pour le mois pour 7\$ de frais, la caisse vous défraie 4\$ et vous avez seulement que 3\$ à payer. Au niveau financement, en tout temps, nous sommes à l'écoute de vos besoins, nous vous offrons la marge de crédit Avantage étudiant pour répondre à vos attentes.

- Pour ce qui est des heures d'ouverture, nous avons prolongé celles-ci, au niveau des services conseils sur rendez-vous. Cet ajustement fait suite à une étude d'achalandage et en fonction des besoins des membres, exprimés par ceux-ci lors de la tenue de discussions en « focus groupe ». En tout temps, vous pouvez communiquer avec nous par téléphone en nous laissant vos coordonnées

sur boîte vocale afin que nous puissions vous rejoindre. La caisse a également son propre site internet au www.desjardins.com dans « Trouver une caisse ». Vous pouvez ainsi nous écrire et consulter toutes les informations relatives à la caisse et les nouvelles de celle-ci. Nous vous incitons à le visiter et à nous faire part de vos commentaires.

- Nous accordons beaucoup d'importance aux jeunes. C'est pourquoi, à l'été 2005 et au printemps 2006, la caisse a embauché une étudiante. Cette expérience s'est avérée un succès. Il n'est pas impossible, dans le futur, que la caisse engage à nouveau un(e) étudiante. Les besoins seront évalués.

- Vous savez aussi que le Service de gestion Desjardins des prêts étudiants (SGDPE) vous offre les renseignements pour toute interrogation concernant votre aide financière en communiquant au 1-866-388-3373 aussi en visitant le site internet du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au www.afe.gouv.qc.ca.

- Pour conclure, n'hésitez pas à communiquer avec nous. Voici les noms de nos responsables à la caisse de notre clientèle étudiante: Mme Fabienne Garant pour le siège social à St-François et Mme Lise Nadeau pour le centre de services St-Pierre. ☺

Si vous désirez planifier votre rendez-vous pour la période des fêtes, faites-le maintenant au 248-3727.

Vous pouvez aussi lors de votre prochaine visite au salon, m'informer des dates que vous avez retenues ou encore téléphoner seulement quelques jours à l'avance pour réserver votre place. Avec l'augmentation de ma clientèle je ne peux plus retenir la fréquence de vos rendez-vous.

142, ave. Collin, Montmagny G5V 2S8

248-3727

Mardi: 8h à 21h

Judi: 8h à 21h

Vendredi: 8h30 à 16h

Quatrième samedi de chaque mois

29, Rivière Sud, St-François GOR 3A0

259-2694

Lundi: 9h à 16h

Mercredi: 18h à 21h

Vendredi: 18h30 à 21h

Samedi: 8h30 à 12h

• Épilation



• Facial



• Manicure



Cette année pour Noël offrez aux gens qui vous sont chers un certificat cadeau du



Salon Danielle enr.
esthétique • électrolyse
épilation au sucre visage et corps

Veillez, mais ne restez pas là, à ne rien faire!
 Veillez, en semant des graines de bonté et de justice dans les sillons de cette terre.
 Veillez, en allumant des lumières d'espoir sur les rebords des fenêtres qui ouvrent sur la vie de ce monde.

Veillez, en portant aux hommes et aux femmes de ce temps le pain qui manque pour que le repas devienne partage, en versant le vin qui invite chacun à la fête de la vie.

Veillez, en rejoignant le long cortège de ceux qui luttent pour un avenir meilleur, en prenant le chemin de ceux qui trébuchent, pliés sous le fardeau du chagrin et de la peur.

Veillez...et vous le verrez.

Celui qui vient est dans le camp des personnes qui gardent les yeux ouverts, et qui ont choisi de faire... Luc Stein

1^{er} dimanche de l'Avent: 2 décembre

Une lanterne prend place dans l'environnement de la crèche, parmi les rochers... Lorsqu'on attend quelqu'un qui doit venir, on garde une lampe allumée pour signaler que nous sommes là à l'attendre... «Veillez donc... Tenez-vous prêts» Mt 24,42). Le veilleur doit demeurer aux aguets et être attentif à tout ce qui se passe autour de lui pour reconnaître les signes de la présence de Dieu.

2^e dimanche de l'Avent: 9 décembre

La crèche vide a pris place... La lanterne se retrouve à proximité. Une personne

qui a vécu des épreuves... et a retrouvé l'espoir et le goût de vivre allumera à son tour la lanterne...

Jean-Baptiste est venu préparer la route... Il nous demande de convertir notre cœur pour en faire une demeure accueillante, chaleureuse pour le Seigneur, pour nos frères... Dieu est proche... Il a maintenant un toit pour se donner...

3^e dimanche de l'Avent: 16 décembre

Des arbres sont ajoutés au visuel... Des lanternes décorées des gestes de partage de nos jeunes seront suspendues en guise de décoration... Un panier recueillera l'illustration de la lanterne reçue à l'entrée par les adultes. C'est par le don de soi que la joie peut grandir. Les gens qui donnent leur cœur et leur temps sont des porteurs de lumière et des donneurs de vie. Des actions toutes simples, si elles sont faites avec amour, peuvent faire revivre quelqu'un... peuvent faire renaître...

4^e dimanche de l'Avent: 23 décembre

La crèche accueille Marie, Joseph... Deux personnes dévouées au service des autres déposeront le berceau, allumeront la lanterne. Plus que l'arrivée d'un nouveau-né, c'est celle du Christ, don de Dieu que nous attendons. Le berceau vide (la mangeoire) représente toutes les faims du monde, tous nos questionnements, toutes nos inquiétudes:

Chronique pastorale

Avent 2007: Se préparer à accueillir Quand la vie se donne... l'espérance veille

celles de Joseph et les nôtres... En naissant dans une mangeoire, Jésus vient combler toutes nos faims au plan physique comme au plan spirituel.

Le Comité de pastorale vous invite à venir célébrer avec nous, si vous le pouvez. Pour tous et chacun, une belle préparation dans l'attente du Seigneur qui s'offre! ☉

Activité de décembre des Fermières

Le mardi 11 décembre se tiendra le souper à 18 heures au restaurant Arrêt Stop. Suivront la réunion et l'échange de cadeaux qui sont des articles de cuisine entre 8^h et 10^h. Bienvenue aux Fermières. ☉

Joyeuses fêtes à tous les joueurs de pétanque

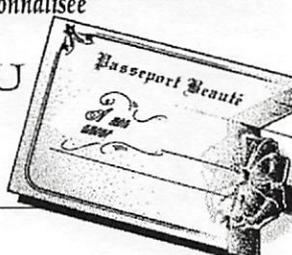
Ce message s'adresse à tous les joueurs de pétanque et surtout aux futurs joueurs. J'aimerais profiter de l'occasion pour vous souhaiter de Joyeuses Fêtes et surtout de la santé, et en espérant de vous revoir à l'été 2008. ☉

Source: Brigitte Nicole

À NOËL... offrez le plus beau des cadeaux...

La Détente

Pour «dorloter» l'être cher ou pour se faire plaisir...
LES CERTIFICATS-CADEAUX
 sont une idée originale et personnalisée

CERTIFICAT-CADEAU

Offert à:	<u>La personne DE VOTRE CHOIX</u>
D'une valeur de:	<u>À VOTRE DISCRÉTION</u>
Applicable:	<u>esthétique • coiffure • massothérapie</u>
	<u>bronzage • laser • pédicure</u>




Salon Reflet Beauté

133, rue Principale
 Saint-Raphaël 243-3376



CLD DE LA MRC DE MONTMAGNY

EXPERTISE :: ACTION :: RÉSULTAT

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

DE LA RÉGION



Simon Fortin

Lise Lessard

Brigitte Coulombe

:: SERVICES AUX ENTREPRENEURS

Pour vos projets d'affaires:

- :: démarrage
- :: expansion
- :: consolidation
- :: transfert d'entreprises
- :: financement

Pour la croissance et la diversification du secteur manufacturier:

- :: prospection
- :: productivité
- :: développement de produits
- :: commercialisation
- :: exportation
- :: réseaux d'affaires



Martine Leullier

Dominique Gaudreau

Nathalie Cloutier

:: COMMISSARIAT INDUSTRIEL



Geneviève Proulx

Mélanie Nadeau

Marie-Loup Tremblay

Jean-Louis Proulx

:: DÉVELOPPEMENT RURAL

Pour la croissance des communautés rurales:

- :: attraction et rétention de la population
- :: développement des affaires

Pour positionner la région sur la scène provinciale comme un milieu dynamique:

- :: pour y vivre
- :: pour y travailler
- :: pour y investir



Partenaires:



Isabelle Boucher

Émilie Laurendeau

Isabelle Normand

:: PROMOTION ÉCONOMIQUE

(418) 248-5984 | (418) 249-4984 (bureau Montmagny-Sud)

www.cldmontmagny.com

JB

Licence RBQ
8000-1316-58

Garantie
MAISONS
NEUVES
APCHQ

LES CONSTRUCTIONS JEAN BOUCHERIE

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
Rénovation • Construction
Résidentielle • Commerciale

194, rue Principale -- Berthier-sur-Mer
Tél. et fax: 259-2628



BOUCHERIE Richard Morin

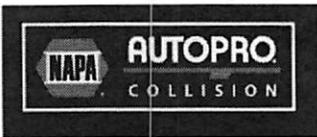
602, chemin St-François Ouest
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
(Québec) G0R 3A0
Tél.: 259-7783

Lundi-Mardi-Mercredi 8h à 17h30
Jeudi-Vendredi 8h à 21h
Samedi 8h à 17h

SPÉCIAUX TOUTES LES SEMAINES



• service d'abattage • viande de choix
• produits maison • viandes marinées
pour méchoui et BBQ

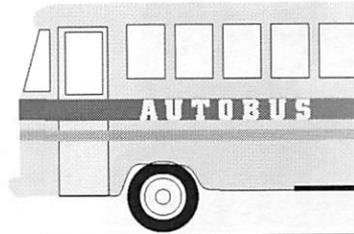


GARANTIE NATIONALE

Fernand Langlois
Président

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS

174, 4^e Rue, Montmagny (Québec) G5V 3L5
Tél.: (418) 248-5622 • Fax: (418) 248-7071



Simone Simard, prop.

10, chemin des Prairies Est
Saint-François
(Québec) G0R 3A0

L.S.B.C. inc.

Tél.: (418) 259-7140
Fax: (418) 259-7140

FERME HORTICOLE

Lajoie



Conception, réalisation
et entretien paysager
Centre-jardin
Producteur de vivaces
et d'annuelles



330, boul. Saint-Vallier
Saint-Vallier (Québec) G0R 4J0
Tél.: (418) 884-3124



EMBALLAGES

Emballage de protection



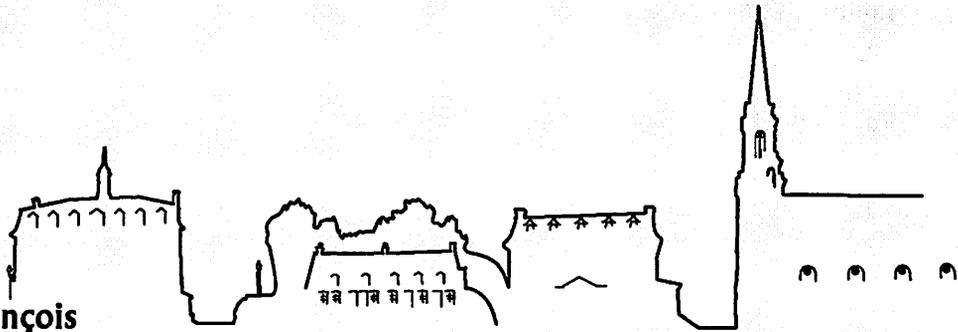
Frédéric Jean

Directeur général

25, de l'Étang, Saint-François
(Québec) G0R 2G0 Canada

fredjean@emballageslm.com
www.emballageslm.com

Tél.: (418) 259-7710 Fax: (418) 259-7013
Sans frals: 1 866 259-7710



Devenez membre de votre journal communautaire *L'Écho de St-François*

Conditions pour devenir membre:

- Être résidant de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- Avoir 18 ans et plus
- Payer sa cotisation selon la catégorie de membre
membre individuel: 5\$ membre organisme: 25\$
- Carte de membre valide jusqu'au 31 décembre 2008
Carte renouvelable annuellement

Devenir membre de votre journal communautaire n'est pas une obligation, mais cela:

- marquerait votre soutien par une contribution symbolique;
- donnerait une crédibilité additionnelle auprès du ministère de la Culture et des Communications lors des demandes d'aide financière;
- donnerait le pouls sur votre intérêt à recevoir *L'Écho de St-François*.

Veuillez écrire en LETTRES MOULÉES

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☎ 259-□ □ □ □

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Nom, prénom: _____

Adresse: _____

Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0

☎ 259-□ □ □ □

Catégorie de membre: Individuel: 5\$ Organisme: 25\$

Paiement inclus: chèque comptant

Pour ce faire, il vous suffit de remplir le coupon en y joignant le montant de votre adhésion. Les chèques doivent être établis à l'ordre de L'Écho de St-François. Le tout doit nous être retourné soit par la poste au C.P. 128, Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (Qc) GOR 3A0 ou être déposé dans la boîte de L'Écho au 534, chemin St-François Ouest (Maison de la Paroisse).

Merci de votre appui!

Nicole L. Couture, secrétaire



Ce petit mot «avenir» a été, est et sera toujours le mot clé de toutes les motivations qui nous pousse à aller de l'avant et à avoir confiance en nous-même, envers les autres, envers nos organismes, nos regroupements et notre société.

Nos ancêtres ont eu confiance en l'avenir en défrichant nos sols, en se regroupant pour bien s'épauler et les générations suivantes ont continué dans le même sens pour nous donner en héritage ce que nous avons aujourd'hui et eux avec des moyens, des facilités beaucoup plus restreintes.

Nos parents ont été les premiers à nous montrer et nous inculquer cette confiance et cette foi en l'avenir qui fait notre force individuelle et communautaire.

Nous-mêmes, nous avons fait confiance en l'avenir pour la plupart en formant un couple, en ayant des enfants, en leur enseignant nos valeurs.

Nous avons fait confiance en l'avenir en bâtissant notre profession, notre gagne-pain, nos entreprises, nos commerces dont nous sommes fiers avec les résultats dont nous bénéficions aujourd'hui.

Nous vivons à l'intérieur d'organismes ou de regroupements économiques, sociaux ou culturels créés par nos ancêtres, nos parents ou nous-mêmes qui ont fait notre force et nous ont appris qu'ensemble nous avons pu réaliser tout ce que nous sommes aujourd'hui et ce que nous pourrions être demain si nous faisons toujours confiance en l'avenir.

Les deux premières entités légales au sein de notre communauté sont la Municipalité dans le domaine civil qui nous représente comme contribuables et la Fabrique pour la partie religieuse comme paroissiens.

Ces deux principaux organismes, quoique ayant des objectifs différents, ont toujours été et se doivent d'être des partenaires dans le vrai sens du mot pour réaliser plusieurs projets dont toute la collectivité bénéficie et que nous profitons toujours comme individus.

Ces deux organismes en agissant ensemble en partenariat avec la collaboration d'autres regroupements et le bénévolat de plusieurs personnes, par la bonne entente, nous en récoltons les résultats très intéressants que chacun de nous connaisse sans avoir à les définir tous en particulier.

Tous ensemble nous avons pu sauver

et protéger en grande partie notre patrimoine culturel et religieux dont nous sommes très fiers, qui a été reconnu par plusieurs organismes et dont nous recevons beaucoup d'éloges de visiteurs de l'extérieur qui se déplacent pour admirer tout cet ensemble.

Toutefois il y a encore le presbytère, principalement et surtout l'église, que tous ensemble nous pourrions sauver et protéger en unissant nos efforts, souvenons nous qu'ensemble tout est possible et que chacun de notre côté même à courte échéance nous ne pourrions réaliser les objectifs désirés.

Il est bien évident que la pratique religieuse n'est plus et ne sera plus ce qu'elle était du temps de nos parents et de notre adolescence d'où la grande nécessité de se regrouper et de travailler en partenariat pour s'assurer les meilleures réalisations dans l'avenir comme nous avons eu dans le passé.

L'évolution que nous vivons dans la pratique religieuse me fait penser à un balancier qui se promène d'une extrémité à l'autre mais rappelons-nous que ce même balancier est plus souvent et plus longtemps vers le centre soit le bon sens qu'à chacune des extrémités, c'est ce qui me fait avoir beaucoup confiance en l'avenir et envers les générations qui nous suivent.

Souvenons-nous que la confiance attire la confiance et que ce n'est certainement pas en s'isolant dans une bulle pour acquérir une certaine indépendance que cela va rendre plus intéressante la pratique religieuse.

Le soleil nous propage sa lumière et sa chaleur quand il est au grand jour et non caché sous les nuages.

Les familles d'aujourd'hui vivent leur forme de religion en 2007 sans se préoccuper des règles et des obligations qu'on nous a imposées et c'est bien ainsi. Pour la plupart on ne vient plus à l'église pour un mariage mais on vient encore pour un baptême, la première communion, la confirmation et par la suite les visites sont espacées et on revient pour des funérailles.

Je regarde aller nos enfants, les miens comme les autres, qui sont peu ou pas pratiquants. Ils sont d'excellents citoyens aussi bien que nous sinon mieux dans la société, ils font leur marque à leur façon et sont aujourd'hui des leaders que nous admirons.

J'ai grandement confiance qu'ils sauront donner à leurs enfants la formation que nous leur avons donnée par notre exemple et ils sauront leur inculquer

une morale qui en fera à leur tour de très bons citoyens, sachant bien différencier entre ce qui est bien et mal.

La collaboration entre La Municipalité et La Fabrique a toujours été très profitable et à l'avantage de nos deux organismes et se répercute sur chacun de nous tous, après tout nous sommes toujours les mêmes personnes et nous n'avons pas à nous confronter puisque nous nous devons de travailler ensemble pour réussir nos objectifs.

Il faut que cette collaboration se fasse par et pour nous les paroissiens ou les contribuables et non par et pour certains intervenants de l'extérieur qui n'ont pas le même sens d'appartenance que nous avons envers nos institutions locales et notre communauté.

En d'autres termes la religion aux religieux et les biens matériels à ceux à qui ils appartiennent qu'on soit contribuables ou paroissiens c'est chacun de nous.

Si Saint-François est ce qu'il est aujourd'hui c'est que il n'y a jamais eu de divisions majeures entre les individus et les organismes ce qui a permis avec la grande collaboration qui existe à l'intérieur de notre communauté de profiter des nombreuses réalisations dans tous les domaines dont nous sommes fiers aujourd'hui et qui font notre renommée dans toute la région.

Il faut que nos dirigeants se rencontrent, se parlent, s'expliquent et en viennent à une entente, une collaboration, une coopération qui sera à l'avantage de nous tous et de nos deux organismes. Il faut que cesse tout ce blocage pour des raisons discutables qui se résument à des seules fins pécuniaires, on a beaucoup plus à gagner à moyen et à long terme à travailler ensemble, l'ensemble des résultats sera bien meilleur et on conservera l'harmonie et la bonne entente au sein de notre communauté.

J'expliquais dernièrement à un prêtre que je n'aurais jamais cru dans ma quatre-vingtième année qu'un jour j'aurais à douter de nos institutions religieuses et il m'a répondu que ce manque de confiance pourrait se traduire par une foi intérieure plus grande, plus intense, ce qui m'a fait réfléchir aux vraies valeurs de la foi chrétienne qui sont les plus importantes.

N'oublions pas que c'est tous ensemble que nous conserverons et réaliserons ce qu'il y a de mieux pour notre communauté avec notre confiance en l'avenir.

 **Gonzague Lamonde**
Saint-François

Lettre ouverte

Un manque de démocratie flagrant

Nous rappelons à l'ensemble de la population qu'une pétition a été déposée le 1er octobre 2007 disant non à l'achat du presbytère par notre municipalité, signé par 582 citoyens dont 67% sont des propriétaires. Notre conseil municipal, malgré tout, continue ses démarches dans le but, d'acquérir le presbytère.

La démocratie est une « Doctrine politique d'après laquelle la souveraineté doit appartenir à l'ensemble des citoyens ». Il vous semble très facile de dépenser l'argent des contribuables et de faire des emprunts sans l'accord de ces derniers. L'argent de nos taxes devrait servir uniquement pour les besoins essentiels: eau, égouts, entretien des chemins et non pour l'achat d'une troisième bâtisse non rentable à court et à long terme.

Au mois de novembre, dans *L'Écho* (journal local), le conseil de la Fabrique a refusé le projet de notre municipalité. Cette dernière devra faire une offre d'achat au moment déterminé par le conseil de la Fabrique. L'achat de ce presbytère et les dépenses encourues seront un gouffre financier pour tous les contribuables. Notre municipalité a déjà dépensé 4396,02\$ en frais d'architectes pour un plan dont le revenu annuel net était de 4000,00\$ par année. L'information que tous les citoyens ont reçu le 22 octobre 2007 nous informe d'un revenu annuel de 1000,00\$ par année. Que s'est-il passé en 30 jours, le document que nous avons payé n'est plus valable? Au fil des jours, les informations changent, que doit-on en penser?

Quand on nous dit que les emprunts n'entraînent pas nécessairement

une hausse de votre compte de taxes, vérifiez votre taxe d'eau des trois dernières années, en 2005 seulement 190\$ par résidence, en 2006, plus de 350\$ et en 2007 plus de 500\$. Combien nous coûtera-t-elle en 2008?

Saviez-vous que nos taxes sont très élevées par rapport à celles de nos voisins: Saint-Pierre, Saint-Vallier, Saint-Raphaël et Berthier. Une maison évaluée à 100 000\$ pour les mêmes services (eau et égouts) nous payons entre 470\$ et 700\$ de plus par année que nos voisins. Pourquoi nos taxes sont-elles si élevées? Pourquoi sommes-nous trop endettés? Combien de millions, 3, 4, 5 ou plus devons-nous? Pourquoi vouloir emprunter 200 000\$ de plus? Cet emprunt sera d'un taux annuel de plus de 7% et pour

une durée de 25 ans. Dans 20 ans, les prêts consentis par quelques citoyens devront être remboursés. Où notre municipalité prendra l'argent? Qui héritera de toutes ces dettes?

Si le presbytère est vendu à un particulier, la municipalité recueillera en taxes environ 2000\$ dès la vente de ce dernier. Selon une source fiable, si ce particulier fait des loyers c'est plus de 9000\$ en taxes par année dans les coffres de notre municipalité. Ce sont des chiffres réels et non des hypothèses farfelues.

Nous demandons encore une fois à notre municipalité d'interrompre ses démarches pour l'acquisition du presbytère et de gérer l'argent des contribuables avec plus de rigueur seulement pour les besoins essentiels pour l'ensemble des contribuables. ☉

● Marie-Claire Lavoie

Invitation à la Rencontre Le Re-lait

Le Re-lait, groupe d'entraide en allaitement, organise des rencontres permettant d'échanger sur différents thèmes et situations entourant l'allaitement en attendant bébé ou après son arrivée. Les rencontres ont lieu tous

les 2^e jeudi du mois à 13h30 au local Scouts situé au 11, avenue de la Fabrique à Montmagny (à côté du CPE Le Farfadet). L'activité est gratuite, ouverte à tous et aucune inscription est nécessaire. Pour information, contactez Mélanie Bergeron au 246-1319.

Ce mois-ci: Les pleurs du bébé

Mon bébé me parle, il pleure, c'est sa façon de communiquer.

«L'enfant ne demande que trois choses: la chaleur des bras de sa mère, le lait de ses seins et la sécurité de sa présence. L'allaitement réunit les trois.»

- D^r Gantly Dick Read



Que veut-il me dire? Est-ce un caprice? Qu'est-ce qu'un bébé aux besoins intenses?

Toutes ces questions seront abordées lors de notre rencontre du jeudi 13 décembre.

Bienvenue à tous et à toutes!

Source: Caroline Jean

IMPRESSION RIVE-SUD

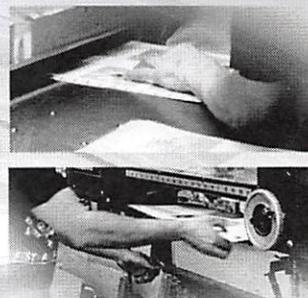


[418] 248-6965

www.impression-rivesud.com

Une entreprise familiale...
au service de la région
depuis 1985

- des conseils judicieux
- des graphistes chevronnés
- une équipe qui met tout en oeuvre pour vous donner satisfaction!



PAPETERIE COMMERCIALE | DÉPLIANTS | BROCHURES | FACTURES | AFFICHES | ET BEAUCOUP PLUS



LE PLEIN POUR LES FÊTES Les Fermières de Saint-François offrent encore cette année à la population de garnir le garde-manger familial pour la période des Fêtes avec son très populaire Bazar-bouffe. À quelques minutes de l'ouverture des portes à 9h30 le dimanche 18 novembre au Centre des loisirs où attendaient déjà avec hâte quelques dizaines de personnes, le comité des Fermières s'est prêté au jeu de la photo. Nous reconnaissons, de gauche à droite, Mmes Lucienne Roy, Denise Bernard, Mireille Fournier, présidente, et Monique Fiset, vice-présidente.



LES FERMIERES PARRAINENT Dans le cadre de ses activités d'implication dans la communauté, le Cercle de fermières de Saint-François est heureux d'annoncer le parrainage de Madame Sandra Proulx de Saint-François, une participante à la mesure Jeunes volontaires d'Emploi-Québec. La jeune fermière approfondira ses connaissances en couture, un domaine où elle dénote déjà de belles habiletés. Sur la photo, la responsable du comité Communication, Mme Monique Fiset, Mme Marie-Claude Breton du Centre local d'emploi de Montmagny, Mme Sandra Proulx, et la marraine de la jeune fermière, Mme Rosanne Laliberté.

Horaires des Fêtes IMPORTANT!



À la suite des nombreuses fermetures des sites de récupération et d'enfouissement pendant les Fêtes, voici l'horaire à suivre:

Collecte des monstres du 28 décembre ➤ *vendredi 21 décembre*
 Collecte des bacs verts du 28 décembre ➤ *lundi le 31 décembre*
 Collecte des «Containers» commercial ➤ *26 et 27 décembre*

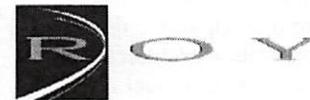
Veillez noter que le Bureau municipal sera fermé pour la période des Fêtes du 22 décembre au 2 janvier inclusivement.

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
 SAINT-FRANÇOIS, QC G0R 3A0

Tél.: 418 259-7789
 Ligne directe: 1 800 463-8744



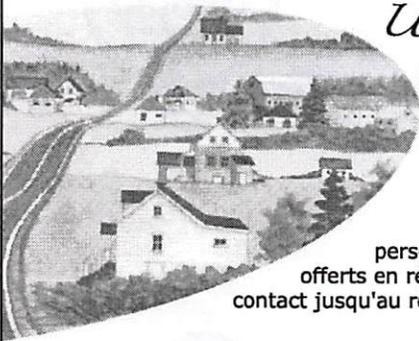
Produits Métalliques Roy inc.

52, boul. Morigeau
 Saint-François, Montmagny, QC G0R 3A0

TÉL.: 418 259-2711
 FAX: 418 259-2931

FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
 ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE

**Promutuel Montmagny, un assureur
au service des gens d'ici**



Une équipe dynamique
et professionnelle
à l'image et à l'écoute
des gens d'ici.

Des services
personnalisés entièrement
offerts en région, de tout premier
contact jusqu'au règlement d'un sinistre



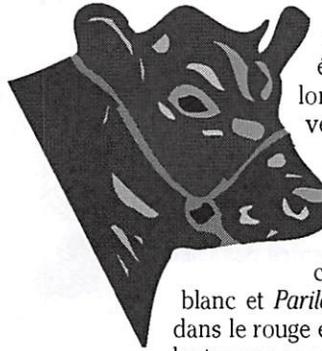
PROMUTUEL
Montmagny

**Richard Galibois, agent
259-7405**

Assurance

habitation • automobile • commercial • agricole • vie

Des Parile qui font du chemin



Quelle joie! Une joie incommensurable à la suite des événements qui se sont déroulés lors de la Royale de Toronto le 8 novembre dernier.

Tout a commencé la semaine précédente à l'expo internationale Holstein de Saint-Hyacinthe avec *Parile Jasper Rosanna*, championne junior dans le noir et blanc et *Parile Kite Alicia*, grande championne dans le rouge et blanc. Nous étions loin de nous douter que ça pouvait se reproduire à Toronto en sachant très bien que les meilleures bêtes du Canada se retrouvent sur place pour la dernière compétition de l'année. Quel fut notre joie lorsque le même scénario s'est reproduit à la Royale de Toronto avec la championne junior noir et blanc et la grande championne rouge et blanc et au surplus réserve dans le championnat Suprême (toute race laitière confondue) pour *Alicia*. Certes, nous ne sommes plus propriétaires de ces bêtes, mais le préfixe de la ferme Parile les suivra toujours et nous serons aussi heureux de les voir performer pour leurs nouveaux propriétaires.

Grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce rêve.

À tous les lecteurs de *l'Écho de St-François*, l'équipe de la ferme Parile inc. Vous souhaite une agréable période des fêtes et une année 2008 remplie de promesse. ☺

Claude Paré, Claudine Blais, Yves Paré, Naryse Lagüe

La Plage
Restauration • Hébergement • Réception

Foyeuses Fêtes et Bonne année

**Réservez vite
pour le brunch du jour de l'an!**

Adulte: 18\$
Enfant (6 à 10 ans) 10\$
0 à 5 ans Gratuit



Heures d'ouverture

décembre

Lundi	fermé
Mardi	fermé
Mercredi	8h à 14h
Jeudi au dimanche	8h à 20h
24 décembre	8h à 14h
25 décembre	fermé

Fermeture pour la saison

2 janvier 2008

Réservations et informations:

195, boul. Blais Est • Berthier-sur-Mer
418•259•7514
www.laplage.ca

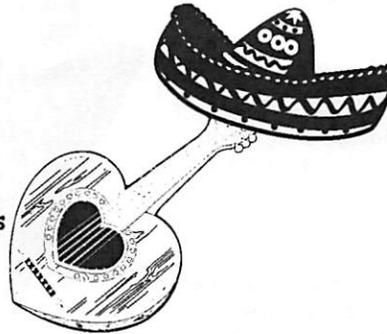
PROGRAMMATION HIVER 2008



Cardio Latino

(12 semaines: du 16 janvier au 2 avril)

Lieu: Centre des loisirs
 Jour et heure: Mercredi 19 h
 Tarification pour 12 semaines: 60\$
 Début: Mercredi 16 janvier 2008



Danse Hip Hop

(12 semaines: 17 janvier au 3 avril)

Animatrices: Raphaëlle Lessieur et Patricia Corriveau
 Lieu: Maison de la paroisse
 3^e étage
 Jour et heure: Groupe (A) 5 à 7 ans
 Jeudi à 18 h
 Groupe (B) 8 ans à 12 ans
 Jeudi à 19 h 00
 Tarification pour 12 semaines: 20\$
 Début: Jeudi 17 janvier 2008



Hockey sur glace jusqu'à 12 ans

(12 semaines du 19 janvier au 5 avril)

Animateur: Steve Blais
 Lieu: Patinoire des loisirs
 Jour et heure: Samedi de 10h à 12h
 Tarification pour 12 semaines: 5\$
 Début: Samedi 19 janvier 2008

*** Pour vous inscrire, veuillez remplir le coupon d'inscription et le faire parvenir au Bureau municipal de Saint-François, accompagné du montant correspondant, au 534, ch. St-François Ouest. Veuillez adresser votre chèque à l'ordre de: Loisirs St-François ***

Formulaire d'inscription

----- ✂ -----

Nom : _____ Tél.: _____

Activité : _____ Heure : _____

Date de naissance : _____ Groupe (Danse) : _____

Adresse : _____

Paiement : Par chèque par la poste Par chèque au bureau municipal Comptant au bureau municipal
 (Faire votre chèque à l'ordre de: Loisirs St-François)

Accompagnez-nous
à un match des Remparts



VS



**Venez voir les Remparts de Québec
affronter les Saguenéens de Chicoutimi**

- ☆ Le samedi 19 janvier 2008
- ☆ Départ des Loisirs St-François à 14h30 (le match est à 16h)

●●●●● Le tarif comprend un billet d'admission ainsi que le transport aller-retour en autobus de luxe :

- Adulte :28\$
- Étudiant :24\$
- Âge D'or :26\$
- Enfant de 5 à 12 ans :22\$
- Enfant de moins de 5 ans : ...Gratuit

Réservation au 259-2371
avant le 1^{er} janvier 2008
à Véronique Bélanger

Avez-vous pensé offrir un certificat-cadeau du GYM de Saint-François pour Noël

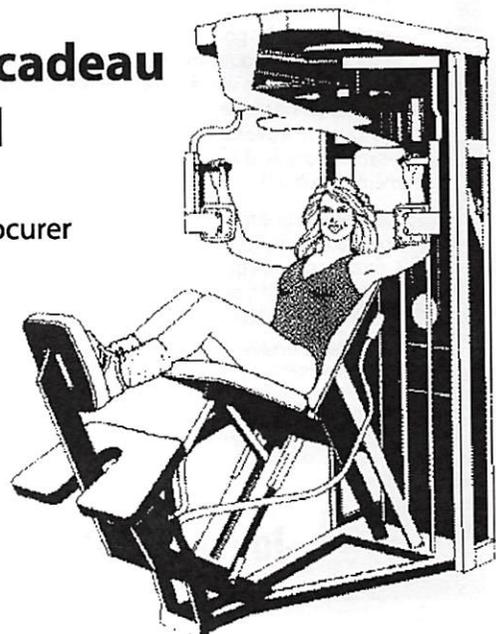
Le gym y a pensé pour vous. Dès maintenant, vous pouvez vous procurer un certificat.

☼ 35\$ = 1 mois d'abonnement et 1 programme personnel

☼ 75\$ = 3 mois d'abonnement et 1 programme personnel

☼ 200\$ = 1 an d'abonnement et 1 programme personnel

Contactez dès maintenant Véronique Bélanger au 259-2371.



Détecter les menteurs

Le nez de Pinocchio allonge dès qu'il raconte des sornettes.
Mais ce n'est pas toujours aussi facile de démasquer un menteur.

Les signes du mensonge

Contrairement à ce qu'on croit, un menteur n'est pas forcément agité, ne bégaye pas, ne cligne pas constamment des yeux et ne cherche pas ses mots... Toutefois, certains indices révèlent que quelqu'un triche avec la vérité:

- Il semble plus nerveux qu'à l'habitude.
- Sa voix devient plus aiguë.
- La pupille de ses yeux se dilate, signe de tension et de concentration.
- Il regarde peu les yeux de la personne à qui il parle.

Les menteurs très motivés paraissent très calmes. Ils répondent vite à ce qu'on leur demande. Mais si on leur pose une question qu'ils n'avaient pas prévue, ils mettent, au contraire, plus de temps à répondre et parlent peu.

Les enquêteurs ne sont pas meilleurs que toi

Les douaniers, les policiers, les juges... ils sont censés traquer les malfaiteurs et savoir s'ils disent la vérité ou non. Et bien, ils sont à peine meilleurs que toi ou moi! S'ils jouaient à pile ou face pour trouver les menteurs, ils obtiendraient presque le même résultat*!

Cependant, une formation très poussée peut améliorer leur score. En effet, une étude a montré que des agents du FBI** ou de la CIA***, très entraînés, parviennent à bien détecter les menteurs.

* D'après l'analyse, par deux chercheurs américains, de 253 études.

** FBI: agence de police judiciaire fédérale des États-Unis.

*** CIA: agence centrale de renseignement des États-Unis.

Les « sorciers » contre les menteurs

De rares personnes, surnommées « sorciers », détectent les menteurs à tout coup.

Ces surdoués savent apparemment détecter des expressions fugaces du visage qui reflètent la colère ou la culpabilité. Ce sont des as, car les mini-expressions qu'ils perçoivent chez les menteurs ne durent pas plus d'un cinquième de seconde!

Mais les « sorciers » sont rares. Lors d'une étude scientifique sur 14 000 personnes, les chercheurs n'en ont trouvé que... 29! C'est une personne sur 500.

Quel est le secret des « sorciers » ?

Ils sont extrêmement sensibles aux expressions humaines. Lorsqu'une personne parle, ils sont attentifs à tous ses gestes. On retrouve plus de femmes parmi ces détecteurs de mensonges humains. Elles seraient meilleures pour évaluer l'émotion de quelqu'un à partir de ses expressions.

De plus, plusieurs sorciers ont eu une enfance difficile. Lorsqu'ils étaient petits, le fait de savoir interpréter d'un coup d'œil les sentiments de quelqu'un pouvait leur éviter des ennuis ou les aider dans des situations délicates.

Le sérum de vérité... bof!

Le célèbre sérum de vérité n'est pas très fiable. Ce produit endort à moitié les gens. Leur vigilance relâchée, ils sont censés dire la vérité si on les interroge. Cependant, même s'il est plus ardu de dire des mensonges après une piqûre de sérum de vérité, ce n'est pas du tout impossible.

On peut tromper le détecteur de mensonges

Le détecteur de mensonges mesure l'accélération du rythme cardiaque et de la respiration et l'apparition de sueur dans la main. Ces signes marqueraient le stress d'un menteur.

Mais quelqu'un de parfaitement maître de soi peut mentir sans faire frémir le détecteur. Inversement, un émotif honnête peut affoler les aiguilles de la machine seulement à cause de sa peur du test. Malgré ces failles, cet appareil est très souvent utilisé.



Joyeux Noël à tous les débrouillards!



Je soigne mes amitiés

Cette période de l'année est idéale pour renouer avec de vieux amis, même si nous les avons négligés depuis trop longtemps. Profitons de ce temps des fêtes pour écrire quelques lettres, qui mettront quelques jours avant de se rendre à destination. Ou encore faisons le tour de notre carnet d'adresses électroniques et faisons parvenir nos souhaits à quelques connaissances. Donnons aussi quelques coups de téléphone qui nous feront goûter au plaisir des amitiés retrouvées.

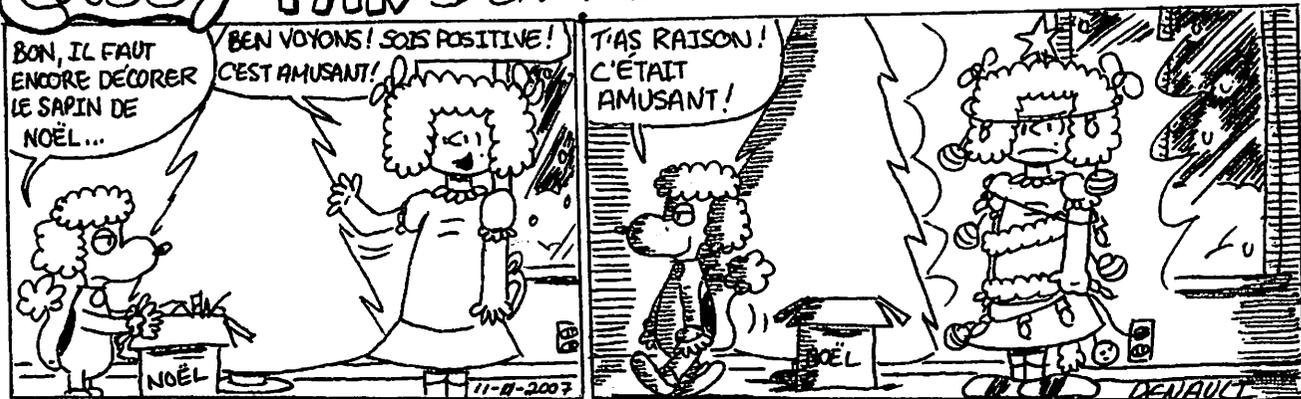
Joyeux Noël

Jean Gendron Moyen

Sudoku

1			8					7
			4	7		9	6	
						8	2	
			5					8
	3			9			7	
2					1			
	9	8						
	7	6		3	9			
3					4			5

CASSY PAR DENAULT Décembre 2007 - Numéro 51



★ JOYEUX TEMPS DES FÊTES À TOUT LE MONDE !!! ★

2007 décembre

Au fil des jours

dimanche	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi	
						1	
2	3 Réunion du conseil	4	5	6 ATTENTION! Tombée du journal 	7 Bac bleu 	8	
9	10	11 Souper des Fermières 18h00 Restaurant Arrêt-Stop suivi de la réunion et échange de cadeaux	12 Diner des Fêtes du Club de l'Âge d'Or 11h30 restaurant de La Plage Berthier-sur-Mer	13	14 	15	
16	17	18	19	20	21 Collecte des monstres Bac bleu 	22	
23	24	25	26	27	28	29	
JOYEUX NOËL							
30 	31 Collecte des bacs verts Fin de l'année! 	Fêtez prudemment!				 Sécurité routière	

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-LA-RIVIÈRE-DU-SUD
COMTÉ DE MONTMAGNY

À une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 5 novembre 2007, à la salle du Conseil municipal à la Maison de la Paroisse, à vingt heures.

À laquelle sont présents monsieur Norbert Morin, maire, messieurs Yves Laflamme, Mario Marcoux, Rénald Roy, Auguste Boulet, Ernest Lachance et Jean-Yves Gosselin, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Norbert Morin, maire.

Monsieur Yves Laflamme, directeur général est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin
 APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
 ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU LUNDI 1^{er} OCTOBRE 2007

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} octobre 2007 ayant été remise à chacun des membres du Conseil, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet
 APPUYÉ par monsieur Rénald Roy
 ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 1^{er} octobre 2007 soit accepté tel que déposé.

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER DE NOVEMBRE 2007

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy
 APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet
 ET RÉSOLU QUE le directeur général soit autorisé à payer les comptes suivants:

Charlyne Pépin, entretien ménager (usine eau potable).....	30,00
Comité d'embellissement, remb. facture bulbes	55,78
Distribution Steeve Blais, produits d'entretien ménager	133,32
Doris Truchon, entretien ménager usine eau potable.....	30,00
Fernand Bélanger:	
Remb. frais déplacement 100 km	39,00
Remb. frais déplacement 105 km	40,95
Remb. frais déplacement 108km	42,12
	122,07
Hydro-Québec, service:	
Garage.....	311,40
Caserne incendie.....	182,06
Parc Olivier Tremblay	48,34
Enseigne 4-chemins.....	38,25
Compteur d'eau St-Pierre	30,96
Poste ass. Morigeau	190,22
Usine eau potable.....	538,49
Maison Paroisse.....	361,58
2, 5 ^e Rue Est.....	21,23
Poste ass. village.....	1584,93
Poste surpresseur St-Pierre	128,57
Log. 538 (vacant).....	36,97

Log. 536 (concierge).....	108,10	
Log. 520 Pav. Bédard	58,20	
Éclairage public	627,43	4 266,73
Kemira Water Solution Canada inc., pass (usine eau potable)		6 548,93
Les Concassés du Cap, collecte mensuelle octobre + disposition au site (container).....		7 956,68
Les Équipements Sigma, pièces niveleuse.....		1 147,18
Linda Guimont, remb. frais déplacement (43 km) formation.....		16,77
Motion Canada, pièces souffleur.....		2 936,87
Pierre-Luc Lemieux, bourse d'étude.....		100,00
Postes Canada:		
Achat 500 timbres.....	296,27	
Envoi circulaires + journal l'Écho.....	358,51	
Envoi journal l'Écho (ext.).....	25,16	679,94
Telus, bureau, garage, service incendie, usine eau potable.....		760,61
Telus mobilité, service cellulaire		29,43
Ultra Dépanneur St-François, essence + matériel d'entretien		386,11
Yves Laflamme:		
Remb. carte Telus + frais déplacement 80 km.....	59,69	
Remb. frais déplacement (40 km) + remb. facture.....	28,01	87,70
Ministre Revenu Québec, remise d'octobre 2007.....		8 443,64
Revenu Canada, remise d'octobre 2007		4 019,84
CARRA, remise d'octobre 2007.....		386,48
La Fabrique, loyer bibliothèque novembre 2007.....		166,67
9010 1700 Québec inc. Ouellet Vitres, solde dû facture vitre		16,77
Air Liquide, location bouteilles		28,71
Aquatech, gestion et exploitation usine eau potable.....		5 650,02
BML, asphalte 5,92 t.m. à 53,30\$/t.m.		359,56
BPR, honoraires professionnels boues fosses septiques		456,91
Bureautique Côte Sud:		
Contrat photocopieur.....	299,59	
Papeterie	155,09	454,68
Carquest, diverses pièces:		
Remplacement équipements volés.....	1 706,97	
Huile en vrac.....	1 573,38	
Machinerie.....	159,35	
Niveleuse.....	87,48	
Mack	198,12	3 725,30
Cégep de La Pocatière, frais formation cours école nationale des pompiers «instruction 1»		600,00
Centre de Service François Côté, réparation cadenas au chemin de l'Aqueduc.....		11,40
Débroussaillage JMS, fauchage des chemins		4 444,05
Distribution ABR, dégraisseur (garage).....		678,00
Emco, détecteur de métal (outil volé).....		1 518,04
Équipement industriel Polar, meules		298,21
Fernand Bélanger, remb. frais déplacement 124 km.....		48,36
FQM, envoi Dicom septembre 2007.....		231,16
Garage J. G. Rémillard, matériel (chaîne, nez sens unique).....		741,62
Groupe CCL:		
2000 enveloppes à 2 fenêtres.....	231,82	
Chèques laser (1100).....	429,94	661,76
Hydro-Québec, électricité:		

Usine eau potable.....	4 511,00	
Éclairage public.....	648,39	
Clignotants école.....	16,95	
Clignotants école.....	16,95	5 193,29
Jocelyne Noël, entretien bureau.....	90,00	
Kemira, produit Pass (usine eau potable).....	15 102,02	
Laboratoire canalisations souterraines:		
Alimentation temporaire supplémentaire 6 jours		
(remplacement conduite aqueduc).....	674,81	
Installation alimentation en eau temporaire (travaux aqueduc).....	3 435,59	4 110,40
L'Ancre, contribution municipale.....	150,00	
Le Nettoyeur Magnymontois, location nettoyage salopettes.....	93,10	
L'Écho St-François, publicité octobre.....	540,00	
Les Concassés du Cap, collecte mensuelle novembre 2007.....	6 611,35	
Les Loisirs St-François, matériel porte ouverte pompiers.....	176,95	
Macpeck:		
Pièces équipement.....	130,76	
Pièces camion Mack.....	70,66	201,42
Maheu & Maheu, extermination (Pav. Bédard).....	313,36	
Maxxam, analyses eau potable, eaux usées.....	721,30	
Métal LPL enr., 1 pavé de sableuse en acier.....	122,84	
Microplus et Dumoulin:		
Achat 10 DVD back up.....	10,20	
Location projecteur (soirée 31 octobre).....	58,09	68,29
MRC de Montmagny:		
Collecte sélective tonnage septembre.....	399,54	
Avis public rôle évaluation.....	44,26	
Entretien cours d'eau Paradis.....	1 010,68	
Entente inspecteur intermunicipal.....	12 452,60	13 907,08
MS ² Contrôle, diaphragme ½.....	61,08	
Municipalité St-Nérée, frais déplacement C. Pouliot (ass. eaux).....	274,40	
Noram Experts-Conseil, honoraires professionnels réfection aqueduc.....	5 136,87	
Novicom 2000 inc., batterie radio (service incendie).....	218,78	
OMH, solde dû selon budget supp. 2007 + ajustement 2006.....	3 013,00	
Pagenet, service téléavertisseur (serv. Incendie).....	477,69	
Philiass Blais & Fils,		
3 hrs tracteur chargé matériel lit de séchage usine eau potable.....	239,30	
Pièces d'autos GGM, pièces:		
Niveleuse.....	79,22	
Mack.....	183,77	262,99
Pierre Martin pharmacien, matériel (usine eau potable).....	8,28	
Plomberie B. Gagnon & Fils, 2 chauffe-eau à la piscine + autres pièces.....	3 406,61	
Pneus André Ouellet:		
Pneus pelle rétrocaveuse, pneus niveleuse.....	6 670,63	
Réparation crevaison pépîne.....	133,44	6 804,07
Postes Canada, envoi journal et circulaires.....	256,65	
Praxair, oxygène usine eau potable.....	690,90	
Propane GRG inc., propane Caserne incendie.....	470,82	
Protection inc. CFS ltée, harnais de tête (service incendie).....	95,12	
Québec Municipal, adhésion annuelle 2008.....	313,36	
REM, pièces camion Mack.....	82,67	
Restaurant l'Arrêt-Stop, essence Service incendie.....	80,00	

Sani Bleu, location toilette chimique (travaux conduite d'aqueduc).....	296,27
Scaphandre Autonome, pleins d'air (service incendie).....	205,10
Soc. Coop. Riv. du Sud, matériel divers:	
Usine eau potable.....	17,92
Ass. des eaux.....	47,84
Service incendie.....	665,48
Embellissement.....	11,84
Loisirs.....	82,90
Aqueduc.....	156,59
Voirie.....	192,13
Pav. Bédard.....	347,82
M. Paroisse.....	43,20
Spécialité Ressort, pièce balai de rue.....	1 565,72
Telus mobilité, service cellulaire.....	285,87
Théberge aération,	
tonte pelouse usine eau potable, parc Olivier Tremblay, étangs aérés.....	29,00
1 635,19	
Thibault, location camion GMC Sierra	
30 août au 27 septembre 2007 (suite au vol).....	712,19
Transdiff, pièce réparation souffleur (transmission).....	7 860,32
Transport adapté Vieux-Quai, transport adapté.....	195,45
Transport collectif de la MRC de Montmagny, contribution municipale.....	150,00
Transport S. Doiron inc., location semi-trailer	
(transport matériel lit de séchage usine eau potable).....	774,86
Ville Rivière-du-Loup, enfouissement vidanges septembre 2007.....	3 000,76
Wolseley, matériel pour nouvelle conduite aqueduc.....	27 764,56
TOTAL:	171 998,58

Je soussigné, Yves Laflamme, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, certifie que la municipalité a dans son compte général les avoirs requis pour payer les comptes ci-avant décrits.

DISCOURS DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE DE LA MUNICIPALITÉ

L'article 955 du Code municipal dit ceci:

«Au moins quatre semaines avant que le budget ne soit déposé devant le Conseil pour adoption, monsieur le Maire fait rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une session du Conseil.»

À l'aide d'un rapport budgétaire que le personnel administratif lui a remis, il commente les principales dépenses de chaque poste budgétaire en regard de celles qui avaient été budgétées.

Au poste de «l'Administration générale», il avait été budgété 301 014\$. Présentement, une somme de 274 131\$ a été dépensée. Donc, il reste une disponibilité dans ce poste de l'ordre de 8,93% pour clore l'année.

Le poste «Sécurité publique» qui comprend le service de la Sûreté du Québec et tout ce qui touche la protection contre l'incendie montre une dépense de 194 703\$. Donc, il reste en disponibilité 10,11% pour terminer l'année. S'il n'y a pas d'incendie majeur d'ici la fin de l'année, ce devrait être suffisant.

Le poste «Transport routier» comprend la section voirie municipale, la section enlèvement de la neige et l'éclairage de rues. À ce poste, il avait été budgété 494 505\$ et il apparaît à date une dépense de 441 011\$. Donc, il y a encore une disponibilité de 10,82% à ce poste budgétaire.

Le poste budgétaire «Hygiène du milieu» regroupe les sections aqueduc, égout, enlèvement des ordures et collecte sélective. Il y a un budget prévu de 418 367\$. À date, l'ensemble de ce poste présente des déboursés de 408 183\$. Donc, il y a une disponibilité de 2,43% dans ce poste budgétaire.

Le poste «Urbanisme et mise en valeur du territoire» inclut le salaire de l'inspecteur municipal, la quote-part versée à la MRC, le site institutionnel, le comité d'embellissement et la contribution à l'Office municipal d'habitation. À date, il y a une dépense de l'ordre de 61 248\$ et il avait été budgété un montant de 85 480\$. Donc, il y a encore à ce poste budgétaire une disponibilité de 28,35%.

Le poste «Loisirs et culture» montre qu'une somme de 129 860\$ avait été budgétée. La dépense s'élève actuellement à 114 429\$. Donc, il reste en disponibilité un pourcentage de 11,88% pour terminer l'année 2007.

Il avait été budgété dans le poste «Frais de financement» un montant de 199 541\$ pour la dette à long terme. Actuellement, la dépense s'élève à 189 513\$. Donc, 5,03% est encore disponible dans ce poste.

Le poste «Remboursement en capital» montre une dépense de 158 000\$. Il avait été budgété 199 700\$. Donc, il y a encore une disponibilité de près de 21%.

Le poste «Transfert à l'état des activités d'investissement» affiche un budget de 189 259\$. Actuellement, aucune dépense n'y est entrée. Par contre, les travaux de pulvérisation et de resurfaçage qui ont été faits sur un tronçon du chemin Morigeau par «Construction BML» vont apparaître à ce poste soit 83 130,13\$ avant taxes. Le coût des travaux de réfection d'une section de la conduite d'aqueduc à l'extrémité ouest du village va apparaître également à ce poste.

Au niveau des revenus, il avait été budgété 2 234 418\$. La Municipalité anticipe des revenus réels de l'ordre de 2 200 500\$.

Les dépenses totales à date sont de 1 843 189\$. À cela, il va falloir ajouter les dépenses du mois de novembre et du mois de décembre 2007. Bref, si tout va bien et qu'il ne survient aucune dépense extraordinaire, monsieur le Maire croit que la Municipalité pourrait dégager un surplus de près de 40 000\$ pour l'année financière 2007.

Voilà la situation financière de la Municipalité au 5 novembre 2007.

À titre informatif, le surplus réalisé des activités financières avant affectations pour 2006 a été de 63 329\$

SOUSSIONS POUR LE BÉLIER MÉCANIQUE

L'année dernière, le prix obtenu pour la location d'un bélier mécanique était de 50\$/heure de Jacques et Raynald Morin. Par contre, ça n'incluait pas le carburant, l'opérateur et les taxes. C'est Claude Morin qui se chargeait de l'opérer.

Aujourd'hui, la situation a changé. Revient-on avec la formulation de l'ancienne demande? C'est-à-dire de demander aux entrepreneurs intéressés de fournir un taux horaire et un coût de transport pour chaque séance de travail.

Le Conseil décide de revenir à l'ancienne formule et demande au directeur d'aller en soumissions sur invitation.

Les soumissions sur invitation seront reçues jusqu'au 5 novembre 2007 à 16 heures et le dévoilement des résultats se fera à la séance régulière à la salle du Conseil à 20 heures.

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées auprès de deux (2) entrepreneurs pour la location d'un bélier mécanique avec opérateur et muni d'une charrue en V pour effectuer des sillons dans les champs afin de réduire la poudrerie;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud retient les services de «Les Constructions H.D.F. inc.» pour lui louer un bélier mécanique avec opérateur à un taux horaire de cent dix dollars (110,00\$);

QUE le coût de transport par séance de travail soit inclus dans le taux horaire;

QUE l'entrepreneur retenu fasse preuve d'une grande disponibilité;

QUE l'entrepreneur retenu fasse attention de ne pas abîmer les terres où il sera appelé à tracer des sillons.

PNEUS POUR LES VÉHICULES DE LA MUNICIPALITÉ

À la dernière séance régulière, le Conseil n'avait pas pris de décision. Il voulait prendre des informations additionnelles. Par exemple, quelle est la politique de remplacement des pneus sur les véhicules de la ville de Montmagny? Le directeur s'est informé et voici la réponse:

Montmagny achète des pneus neufs sur leurs véhicules. Ils font la rotation des pneus pour que l'usure soit bien répartie sur chaque pneu. Après, ils font récapiter ces pneus pour une deuxième vie. Puis, c'est le remplacement par un neuf. La ville procède toujours de cette façon.

Après ces informations additionnelles, est-ce que le Conseil municipal est en mesure de prendre une décision?

TOTAL

Souffleur	440\$/pneu	X 2 fois	880,00\$
Niveleuse	1 892\$/pneu	X 2 fois	3 784,00\$
Pick-up	159\$/pneu	X 4 fois	636,00\$
Pelle rétrocaveuse	700\$/pneu arrière	X 2 fois	1 400,00\$
Pelle rétrocaveuse	335\$/pneu avant	X 2 fois	670,00\$
TOTAL:			7 370,00\$

CONSIDÉRANT QUE les pneus de la niveleuse et du souffleur ont déjà été récapés;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud autorise le responsable des travaux publics à acheter des pneus neufs pour le souffleur, la niveleuse, le pick-up et la pelle rétrocaveuse chez le détaillant «Pneus André Ouellet 2000 inc.».

ENTENTE INTERMUNICIPALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'ISLET-MONTMAGNY (à titre informatif)

Le directeur avise le Conseil municipal qu'il a reçu, dûment signée par tous les clients, l'entente intermunicipale intervenue avec la Régie intermunicipale de gestion des matières résiduelles de l'Islet-Montmagny et la Régie de gestion des matières résiduelles de La Mauricie pour la délégation de compétence en matière d'élimination des matières résiduelles pour l'établissement et l'exploitation d'un centre de transfert des matières résiduelles pour la disposition de celles-ci dans un lieu d'enfouissement sous la responsabilité de la Régie de La Mauricie.

TRANSPORT ADAPTÉ VIEUX-QUAI/CHANGEMENT DE TARIFICATION HORS TERRITOIRE (à titre informatif)

Transport adapté Vieux-Quai annonce que certaines modifications ont été apportées à la tarification pour les demandes de transports qui sont hors du territoire habituellement desservi, soit: Berthier-sur-Mer, St-François, St-Pierre et Montmagny.

Lorsque les usagers demandent des transports pour d'autres municipalités, le transport adapté Vieux-Quai, selon l'entente avec le ministère des Transports du Québec, ne serait pas tenu obligatoirement de les effectuer. Comme le transport adapté Vieux-Quai est conscient que parfois des besoins de transports, hors territoire, peuvent être demandés pour des raisons médicales spécifiques et n'ayant pas les ressources dans le milieu, celui-ci est d'accord pour les effectuer.

Par contre, vous comprendrez que la tarification pour ces demandes, hors territoire, doit changer:

Lévis: 10\$ aller-retour

St-Romuald, Charny et Québec: 20\$ aller-retour

Cap-Saint-Ignace:

pour du répit seulement et sous approbation

du transport adapté Vieux-Quai: 10\$ aller-retour

L'accompagnateur par contre restera au même tarif, soit 4,80\$ pour un aller-retour.

Pour toutes questions ou commentaires, vous pouvez appeler au 291-0056 du lundi au vendredi entre 8 h et 18 h.

PRÉSENTATION DU BUDGET DE L'O.M.H. DE ST-FRANÇOIS

Voici le budget 2008 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud:

	2007	2008
REVENUS	142 485	146 545
DÉPENSES		
Administration	34 567	35 567
Conciergerie et entretien	37 000	37 755
Énergie, taxes, assurances	87 823	94 801
Remplacement et améliorations	40 000	32 000
Financement	85 056	84 987
Service à la clientèle	600	600
Dépenses totales:	285 046	285 710
DÉFICIT	(-) 142 561	(-) 139 165
Partage du déficit		
S.H.Q. 90%	128 305	125 248
Municipalité 10%	14 256	13 917

Une copie du document est remise à chacun des élus.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénaud Roy

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget 2008 que lui présente l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud.

L'ANCRE / REGROUPEMENT DES PARENTS ET AMIS DES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE MENTALE

L'Ancre sollicite la Municipalité pour une participation financière à leur campagne de financement 2007-2008.

La mission de l'Ancre est d'offrir des services de soutien, d'entraide et d'accompagnement aux parents, frère, sœur, conjoint, ami et toute autre personne touchée par la maladie mentale d'un adulte ou le trouble de santé mentale d'un enfant.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accorde une somme de cent cinquante dollars (150\$) à l'organisme «L'Ancre» afin de les soutenir dans la dispense de leurs services.

SUBVENTION – AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL (à titre informatif)

Le 9 octobre dernier, à la suite de la recommandation du député Claude Roy, la ministre des Transports madame Julie Boulet accordait une subvention maximale de 9 480\$ pour l'amélioration du chemin Morigeau. Cette subvention n'est valable que pour la durée de l'exercice financier 2007-2008. Les travaux autorisés devront être terminés au plus tard le 31 mars 2008, date limite pour soumettre les pièces justificatives.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement va être adopté à la séance régulière du lundi 3 décembre 2007. Ledit règlement va décréter une taxe spéciale suite à des travaux d'entretien dans le cours d'eau «Paradis» situé à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en ce qui concerne les lots 1-P et 3-P et à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud en ce qui concerne les lots 48-P, 51-P, 52-P.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement va être adopté à la séance régulière du lundi 3 décembre 2007. Ledit règlement va décréter une taxe spéciale suite à des travaux d'entretien dans le cours d'eau «Paradis» situé à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud en ce qui concerne les lots 1-P et 3-P et à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud en ce qui concerne les lots 48-P, 51-P et 52-P.

PROJET DE RÈGLEMENT

Le directeur général a préparé un projet de règlement qui décrète une taxe spéciale suite à des travaux d'entretien dans le cours d'eau «Paradis» et il le présente au Conseil municipal. Ce dernier aura à l'étudier et à y apporter des changements s'il le faut avant de l'adopter à la séance régulière du lundi 3 décembre 2007.

AVIS DE MOTION

Un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires pour la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sera adopté à la séance régulière du lundi 3 décembre prochain. Ce règlement va déléguer à certains fonctionnaires le pouvoir d'autorisation de dépenses.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QU'un avis de motion est présenté à l'effet qu'un règlement décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaires pour la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud sera adopté à la séance régulière du lundi 3 décembre prochain. Ce règlement va déléguer à certains fonctionnaires le pouvoir d'autorisation de dépenses.

PROJET DE RÈGLEMENT

Le directeur général a préparé un projet de règlement qui va décréter les règles de contrôle des dépenses et il le présente au Conseil municipal. Ce dernier aura à l'étudier et à y apporter des changements s'il le faut avant de l'adopter à la séance régulière du lundi 3 décembre 2007.

CENTRE DE TRANSFERT (à titre informatif)

Monsieur Robert Comeau, directeur général du centre d'enfouissement à Saint-Étienne-des-Grès, a avisé le 1^{er} octobre dernier qu'il avait mandaté le cabinet d'avocats Tremblay, Bois, Migneault et Lemay pour seconder la Régie de l'Anse-à-Gilles dans sa demande à la CPTAQ. Afin d'être en mesure, dès janvier 2008, de recevoir les matières au Centre de transfert, ils vont commencer incessamment les travaux de remblai et de béton. De plus, ils vont procéder, dans les prochains jours, à l'appel d'offres pour la fourniture du bâtiment.

Donc, ce qui importe de se rappeler, c'est que le centre de transfert sera opérationnel en janvier 2008.

LES ALARMES CLÉMENT PELLETIER INC.

Leur compagnie d'assistance cellulaire les avise qu'à compter du 1^{er} février 2008, les systèmes de communications analogiques ne seront plus supportés.

Les résultats seront que votre back up cellulaire ne pourra plus communiquer avec la centrale de surveillance.

Donc, il va falloir changer le système analogique à l'usine d'eau potable pour un système numérique.

Les frais mensuels vont demeurer les mêmes. Le prix régulier pour le remplacement du module cellulaire est de 325\$. Pour l'occasion, Les Alarmes Clément Pelletier inc. le feraient pour 260\$ (valable jusqu'au 31 décembre 2007).

ATTENDU QUE la Municipalité est avisée de ce changement technologique (de l'analogique au numérique) et qu'elle n'a pas tellement le choix d'y adhérer si elle veut que la communication se poursuive avec la centrale de surveillance;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Yves Laflamme

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte que «Les Alarmes Clément Pelletier inc.» fassent le changement requis au système de communication de l'usine de filtration d'eau potable pour un montant de deux cent soixante dollars (260\$).

O.M.H. DE ST-FRANÇOIS / BUDGET RÉVISÉ 2007

Monsieur Clermont Rousseau, gérant de l'O.M.H. de St-François, a demandé un budget supplémentaire pour l'année 2007. Je vous transmets le rapport d'approbation en provenance de la Société d'habitation du Québec.

DÉPENSES	Budget approuvé précédent	Budget soumis révisé	Budget approuvé
Total-remplacement/améliorations	25 000\$	65 000\$	65 000\$

Donc, il y a eu acceptation d'un budget supplémentaire de 40 000\$ répartis de cette façon:

Travaux de remplacement des portes patio	15 000\$
Réfection des galeries	25 000\$

Répartition du déficit:

	Budget précédent	Budget révisé approuvé
SHQ 90%	118 425\$	154 425\$
Municipalité 10%	13 158\$	17 158\$

Est-ce que la Municipalité accepte le budget révisé et approuvé par la SHQ?

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec consent un budget supplémentaire de 40 000\$ à l'O.M.H. de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud pour des remplacements de portes patio et des réfections de galeries aux vingt (20) logements familles;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité participe dans une proportion de 10% au déficit de la SHQ à chaque année et qu'elle doit donner son approbation autant pour un budget révisé que pour un budget régulier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte le budget révisé 2007 de l'Office municipal d'habitation de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud parce qu'il importe de maintenir dans un bon état ces édifices à logements sociaux.

DOSSIER FERME ROSMAR ENR.

RAPPEL:

Le permis émis à Ferme Rosmar le 12 septembre 2007 est la suite de la demande de permis qui avait été émise en 2000. Elle est conforme à la demande de dérogation mineure qui avait été présentée et acceptée par le Conseil municipal.

Dans le projet, le demandeur était informé que les ouvrages d'entreposage doivent être couverts. Le principal intéressé s'est engagé à le faire pour que soit conforme la présente demande.

Hors, monsieur Gilles Bonneau propose une alternative plus durable et plus efficace que le recouvrement par un toit de ses citernes. C'est la solution «Bio-Terre Systems» qui consiste à transformer le lisier en fertilisant riche, sans odeur et sans surplus de phosphore. Actuellement, cette solution est accréditée par le ministère de l'Environnement.

Ledit système est actuellement en place à quelques endroits au Québec et justement, quelques conseillers municipaux ont effectué une visite chez un producteur à St-Odilon dans la Beauce. Ça semble très, très prometteur. Il n'y avait presque pas d'odeur près de la fosse. Suite à ça, le Conseil décide d'accorder un délai à Ferme Rosmar enr. comme quoi il s'engage à implanter un système de traitement en anaérobie à la ferme en 2008.

ATTENDU QUE «Bio-Terre Systems» a développé une technologie de traitement anaérobie à basse température pour les fumiers d'animaux;

ATTENDU QUE le système est opéré à température ambiante de 15 – 25° C et permet une excellente récupération d'énergie par l'utilisation du biogaz et une gestion optimale des nutriments par l'application du lisier traité sur les terres agricoles;

ATTENDU QUE le système de traitement anaérobie à basse température de «Bio-Terre Systems» a été breveté par Agriculture et Agroalimentaire Canada;

ATTENDU QUE la solution «Bio-Terre Systems» permet de transformer le lisier en fertilisant riche, sans odeur et sans surplus de phosphore;

ATTENDU QUE la solution «Bio-Terre Systems» permet de réduire de moitié les surfaces d'épandage;

ATTENDU QUE des membres du Conseil municipal sont allés visiter une installation à Saint-Odilon de Cranbourne et qu'à priori, ça semblait très prometteur;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Mario Marcoux

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie l'entreprise Ferme Rosmar qui veut se doter de la solution «Bio-Terre Systems» et ainsi réduire les gaz à effet de serre et être à l'avant-garde du développement durable.

ATTENDU QUE des membres du Conseil municipal sont allés sur les lieux d'une entreprise agricole dotée de la solution «Bio-Terre Systems»;

ATTENDU QU'ils ont été impressionnés par ce qu'ils ont vu;

ATTENDU QUE monsieur Gilles Bonneau de Ferme Rosmar veut doter son entreprise d'un tel système parce que, à son sens, c'est une solution plus durable et beaucoup plus efficace que le recouvrement par un toit de ses citernes;

ATTENDU QUE monsieur Gilles Bonneau de Ferme Rosmar croit fermement pouvoir améliorer la qualité de vie des résidents tout autour en installant un tel système;

ATTENDU QUE monsieur Gilles Bonneau a rencontré le Conseil municipal le mercredi 3 octobre 2007 pour lui faire part de ses intentions;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accorde l'année 2008 à l'entreprise Ferme Rosmar enr. pour installer cette solution environnementale innovatrice de gestion des lisiers appelée «Bio-Terre Systems»;

QUE Ferme Rosmar soit bien avisée que si le délai accordé, soit l'année 2008, pour installer ledit système n'est pas respecté, elle devra obligatoirement recouvrir d'un toit ses citernes tel que stipulé sur le permis émis en 2007.

COMPOSITION LOCALE À 10 CHIFFRES POUR LE 21 JUIN 2008

En raison de la demande sans cesse croissante des services de télécommunication, les régions du Québec desservies par l'indicatif régional 418 verront l'arrivée de la composition locale à 10 chif-

fres à compter du 21 juin 2008. Ainsi, les consommateurs devront composer en tout temps l'indicatif régional suivi du numéro de téléphone à 7 chiffres pour établir une communication locale dans le territoire du 418. La composition locale à 10 chiffres permettra également la mise en service d'un nouvel indicatif – le 581 – dans ce territoire dès septembre 2008.

PRESBYTÈRE

La Municipalité fait connaître à toute la population l'offre d'achat qu'elle a déposée au Conseil de la Fabrique pour le presbytère. Une assemblée publique, invitant toute la population, va se tenir mercredi le 31 octobre prochain au Centre des Loisirs à vingt heures.

ÉVALUATION DE COÛTS

Protection Incendie CFS ltée présente au Service incendie une évaluation de coûts pour des travaux à effectuer sur les appareils respiratoires autonomes. Le coût s'élève à 786,18\$ taxes incluses.

Une copie du document est remise aux élus.

CONSIDÉRANT QUE les appareils respiratoires du Service incendie doivent être calibrés et inspectés à chaque année pour répondre aux normes MSA;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Rénald Roy

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte la soumission présentée par «Protection Incendie CFS ltée» au montant de sept cent quatre-vingt-six dollars et dix-huit sous (786,18\$) taxes incluses pour l'inspection, le calibrage et la réparation de dix (10) appareils respiratoires.

ENTENTE EN MATIÈRE D'ENTRAIDE LORS D'UN INCENDIE

Considérant que dans certaines situations la force de frappe planifiée ne sera pas suffisante pour combattre un incendie et qu'une demande d'assistance en renfort devra être adressée aux municipalités voisines;

Considérant que les municipalités de la MRC de Montmagny désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec pour conclure une entente uniformisée relative à l'assistance mutuelle en protection incendie entre municipalités.

Une copie de ladite entente d'entraide est remise à chacun des élus.

L'acceptez-vous telle qu'elle vous est présentée ou voulez-vous lui apporter des changements?

Qui désignez-vous pour signer l'entente uniformisée?

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de la MRC de Montmagny désirent se prévaloir des articles 468 et suivants de la Loi sur les cités et villes et des articles 569 et suivants du Code municipal du Québec pour conclure une entente uniformisée relative à l'assistance mutuelle en protection incendie entre municipalités;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte l'entente uniformisée en matière d'entraide lors d'un incendie;

QUE les personnes autorisées à signer ladite entente soient monsieur Norbert Morin, Maire, et monsieur Yves Laflamme, directeur général/secrétaire-trésorier;

QUE cette entente s'applique à défaut d'autres modalités entre municipalités (article 2);

QU'une clause indexation soit ajoutée pour indexer s'il y a lieu les tarifs fixés dans l'entente.

ARRÉRAGES DE TAXES

L'article 1022 du Code municipal fait état que le directeur général doit préparer et remettre au Conseil municipal une liste des personnes endettées pour taxes envers la Municipalité.

La liste que le directeur leur présente est en date du 19 octobre 2007.

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Auguste Boulet

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal demande au directeur général d'envoyer dans la semaine du 12 novembre 2007 des avis de rappel à tous les contribuables qui ont des arrérages dans le paiement de leurs taxes;

QUE le Conseil municipal maintient sa politique d'aller en vente pour taxes pour tous les comptes qui dépasseront deux (2) ans de retard;

QUE le directeur général est autorisé à effectuer toutes les démarches requises à la vente pour taxes pour les comptes qui ont deux (2) ans et plus d'arréage.

FIN DE L'ENTENTE AVEC RIVIÈRE-DU-LOUP

La Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est cliente au site d'enfouissement à la ville de Rivière-du-Loup.

Le 1^{er} janvier 2008, la Municipalité va mettre fin à cette entente car elle a négocié une nouvelle entente avec le site d'enfouissement situé à Saint-Étienne-des-Grès.

Donc, pour rendre le tout officiel, il faudrait, par voie de résolution, aviser la ville de Rivière-du-Loup que la Municipalité met fin à l'entente avec eux.

CONSIDÉRANT l'article 6 de l'entente intervenue entre la ville de Rivière-du-Loup et la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace et Montmagny permettant la disposition de l'ensemble des matières résiduelles générées sur les territoires desdites municipalités au lieu d'enfouissement (LES) de la ville de Rivière-du-Loup situé à Rivière-des-Vases, lequel article prévoit les modalités de résiliation de ladite entente, dont notamment la transmission d'un avis écrit dans un délai d'au moins deux mois avant l'arrêt de la disposition au LES;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Rénald Roy,

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

ET RÉSOLU UNANIMEMENT:

- 1- D'aviser la ville de Rivière-du-Loup que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud met fin, à compter du 1^{er} janvier 2008, à l'entente signée en août 2006, intervenue entre la ville de Rivière-du-Loup et les municipalités de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace et Montmagny, permettant la disposition de l'ensemble des matières résiduelles générées sur les territoires desdites municipalités au LES situé à Rivière-des-Vases.
- 2- De transmettre copie de la présente résolution à la ville de Rivière-du-Loup, à la ville de Montmagny, aux municipalités de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, Berthier-sur-Mer, Cap-Saint-Ignace et à l'entrepreneur «Les Concassés du Cap inc.»

DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ PAR CARRIÈRES RIVE-SUD INC.

Carrières Rive-Sud inc. adresse à la CPTAQ une demande d'autorisation pour utiliser à des fins autres que l'agriculture une superficie de 3,2 hectares. Carrières Rive-Sud inc. veut exploiter une carrière de pierres.

Est-ce que la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud est prête à appuyer cette demande de la requérante Carrières Rive-Sud inc.?

CONSIDÉRANT QUE les lots visés furent déjà utilisés dans les années 1970 comme

aire d'extraction de pierres ayant entre autres servie lors de la réalisation de l'autoroute 20;

CONSIDÉRANT QUE l'usage n'a pas changé et qu'aujourd'hui encore les lots visés sont utilisés comme site d'approvisionnement en pierres mais à un rythme moins intense qu'en 1970;

CONSIDÉRANT QUE la demande d'autorisation de «Carrières Rive-Sud inc.» auprès de la C.P.T.A.Q. ne contrevient pas à la réglementation municipale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Auguste Boulet,

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy,

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud appuie la demande d'autorisation de Carrières Rive-Sud inc. auprès de la C.P.T.A.Q. pour:

- L'exploitation d'une carrière de pierres sur une superficie de 223 200 mètres carrés.
- Sur l'aire visée, permettre la construction d'une voie ferrée menant à l'actuel chemin de fer du CN, de manière à permettre l'entreposage de matériel le long dudit tronçon (300 m x 60 m) pour pouvoir ultérieurement transporter de la pierre par chemin de fer.
- L'autorisation d'utiliser une superficie d'environ 22 500 mètres carrés (1 500 m x 15 m) pour un chemin d'accès, si le chemin actuel menant à la carrière n'est pas reconnu.
- L'installation d'un poste de pesée sur le lot 86, le tout couvrant ± 1 750 mètres carrés (25 m x 70 m).

COÛTS DÉFINITIFS DE LA RÉFECTION DE LA CHAUSSÉE SUR LE CHEMIN MORIGEAU

Construction BML Division de Sintra inc. a envoyé la facture pour les travaux de pulvérisation et de pose de bitume qui ont été faits sur le chemin Morigeau. Les coûts finaux s'élèvent à:

	Coûts estimés	Coûts réels
Pulvérisation	7 475,00\$ avant taxes	5 796,00\$
Enrobé EB-14	77 778,00\$ avant taxes	77 334,13\$
	85 253,00\$	83 130,13\$
TPS	5 115,18\$	4 987,81\$
TVQ	6 777,61\$	6 608,85\$
TOTAL:	97 145,79\$	94 726,79\$

Donc, ça a coûté 2 419\$ de moins que prévu.

Maintenant, il faut une résolution pour:

1) signifier la fin des travaux

et

2) l'acceptation des travaux

au ministère des Transports et aussi mandater les personnes autorisées à cheminer le dossier.

CONSIDÉRANT QUE les travaux de pulvérisation et de pose de revêtement bitumeux, sur une longueur de 1 150 mètres sur un tronçon du chemin Morigeau, sont terminés depuis le 18 octobre 2007 par Construction BML, Division de Sintra inc.;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont été acceptés par le technicien de la firme «Noram Experts-Conseils inc.» et par la Municipalité;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin,

APPUYÉ par monsieur Régnald Roy,

ET RÉSOLU QUE le Conseil municipal approuve les dépenses de 94 726,79\$ taxes incluses pour les travaux qui ont été réalisés sur un tronçon du chemin Morigeau;

QUE le directeur général/secrétaire-trésorier monsieur Yves Laflamme est autorisé à cheminer ce dossier et qu'il joigne toutes les pièces justificatives afin de répondre aux exigences du ministère des Transports.

TRANSPORT COLLECTIF DE LA MRC DE MONTMAGNY

La 2^e campagne de financement pour le transport collectif de la MRC de Montmagny est en cours. L'objectif premier de l'organisme est de faciliter les déplacements liés à l'emploi, aux loisirs, aux études, aux soins de santé ou à tout autre besoin des résidents.

L'objectif est de recueillir 15 000\$. Cette année, si la tendance se maintient, l'organisme devrait avoir effectué plus de 6 000 transports, ce qui représente une augmentation de 100% par rapport à l'an dernier.

Une copie signifiant les déplacements par municipalité en 2007 est remise à chacun des élus.

CONSIDÉRANT QUE le transport collectif de la MRC de Montmagny contribue à l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes de la MRC de Montmagny en offrant divers modes de transport;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme va effectuer environ 6 000 transports en 2007 si la tendance se maintient;

CONSIDÉRANT QU'à date 84 transports ont été effectués à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud et que le besoin est grandissant;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Ernest Lachance

APPUYÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

ET RÉSOLU QUE la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud accepte de verser la somme de cent cinquante dollars (150\$) pour le transport collectif de la MRC de Montmagny dans le cadre de sa deuxième campagne de financement.

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Madame Marie-Claire Gendron dépose un document où il est dit qu'elle aimerait pouvoir consulter les états financiers 2006, 2007 (à venir) de la Municipalité.
- Des questions sont posées par rapport au dossier du presbytère.

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Gosselin

APPUYÉ par monsieur Yves Laflamme

ET RÉSOLU QUE la séance régulière soit levée

La séance régulière se termine à vingt et une heures et trente minutes.

Adopté unanimement

Norbert Morin, Maire

Yves Laflamme, Dir. gén./Sec.-trés.

Garderie en milieu familial

Jeune maman dynamique et affectueuse disponible pour garder vos petits amours en milieu familial dans le secteur chemin de la Rivière-du-Sud. Vous pouvez me rejoindre au 259-1213 et demander Marie-Josée.

Coiffe toutou

Spécialité toilettage de chiens à domicile. Chantal Fortier, diplômée. Cell: 802-6876, 6, 1^{re} Est Saint-François.

Service d'entretien ménager

Vous travaillez à l'extérieur, vous êtes fatiguée! J'offre mes services pour l'entretien ménager ou autres travaux domestiques. Line Thibodeau: 259-2731.



Jean Morin
Dany St-Pierre

- Électronique industrielle et agricole
- Mécanique industrielle et agricole
- Réparation de moteur électrique
- Contrôle et automatisation
- Service de vente au comptoir
- Service d'urgence 24 heures

171, 4^e rue
Montmagny (Québec)
G5V 3L6

Tél.: (418) 248-0444
Fax: (418) 248-0395

ms2controlemont@globetrotter.net

SERVICE D'URGENCE 24 HEURES SUR 7 JOURS

www.lettragedc.com



884-4370

*MACHINERIES *VÉHICULES *COMMERCE
*PANCARTES DE FERME *AIRBRUSH
*DESSINS

Gâtez une personne
qui vous est chère avec des produits
biodégradables faits au Québec.



Seulement
13,99 \$
plus taxes

La pochette Découverte
Offerte en 3 fragrances : Tournesol • Bambou • Orchidée



Bas de Noël • Voyage • Cadeau pour l'hôtesse et le professeur

Chaque produit Nu NATURE porte le sceau
INTEGRITÉ NATURE qui garantit que les produits sont :
• sans parabène • sans sulfate • sans huile minérale
• sans colorant • sans silicone • non testés sur les animaux
• sans ingrédient de source animale • distribués dans des
contenants recyclables ou faits de matière recyclée
• biodégradables • fabriqués au Québec
* sauf le pain de savon.

PIERRE MARTIN

542, chemin Saint-François Ouest,
Saint-François

418 259-7728

Proxim

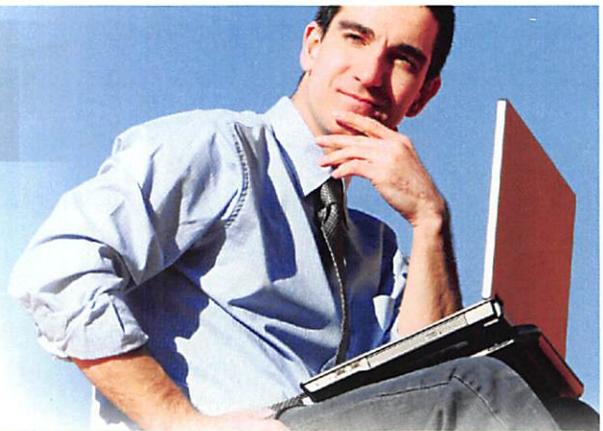
LES DROITS REER INUTILISÉS:

DE L'ARGENT QUI DORT

Les droits REER inutilisés correspondent à l'accumulation, depuis 1991, de la portion inutilisée de votre montant maximal déductible annuellement au titre d'un REER. Selon Statistique Canada et nos estimations, les Québécoises et les Québécois ont renoncé à faire valoir quelque 112,8 milliards de dollars en droits REER depuis 1991. Cela représente une moyenne de près de 22 268\$ par contribuable. Si vous avez des droits REER inutilisés, vous vous privez peut-être de dizaines de milliers de dollars pour la retraite. À titre d'exemple, 15 000 \$ investis aujourd'hui pour récupérer vos droits REER vaudront plus de 80 000\$ dans 25 ans (en supposant un taux de rendement annuel composé de 7%).

À combien avez-vous droit ?

Pour connaître le montant de vos droits, vous devez vous référer à l'avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada (ARC) reçu le printemps dernier avec le chèque de remboursement d'impôt ou l'acceptation de la déclaration. Vous pouvez aussi communiquer avec le système électronique de renseignements par téléphone de l'ARC (SERT) au numéro 1 800 267-6999. Assurez-vous d'avoir en main votre dernière déclaration de revenus du gouvernement fédéral. Par Internet, visitez le site www.cra-arc.gc.ca, section « Mon dossier », rubrique « REER ». Supposons que votre montant maximal déductible s'élevait pour l'an dernier à 10 000\$ et que vous avez cotisé 2 000\$ à un REER. Comme l'indiquerait votre avis de cotisation, vos droits inutilisés à la fin de cette année fiscale totaliseraient 8 000\$, et ce montant s'ajouterait au montant déductible pour l'année en cours.



Comment profiter de vos droits REER inutilisés ? Trois solutions s'offrent à vous.

1 Investissez dans votre REER les épargnes accumulées hors REER

Le REER est l'un des rares abris fiscaux offerts aux contribuables et c'est l'instrument idéal à privilégier, tant en raison des remboursements d'impôts substantiels qu'il procure à court terme, que parce que les revenus gagnés sur les placements sont à l'abri de l'impôt. À très long terme, et quel que soit le comportement des marchés financiers, la différence en faveur du REER devient énorme.

2 Cotisez par versements périodiques

Le virement automatique, comparable au remboursement d'un emprunt ou encore à la retenue sur le salaire, est un bon moyen de se forger une habitude d'épargne sans avoir à supporter de nouveaux engagements financiers.

Le montant du virement devrait être supérieur à votre cotisation maximale permise pour l'année en cours, de façon à rattraper graduellement vos droits inutilisés.

3 Envisagez le prêt REER

Vous ne disposez pas de l'épargne nécessaire pour tirer profit de vos droits inutilisés? Un prêt REER pourrait s'avérer une bonne solution pour vous, surtout dans un contexte où les taux d'intérêt sur emprunt sont peu élevés. Cette stratégie est d'autant plus intéressante lorsque le remboursement d'impôt est utilisé pour réduire l'emprunt.

En conclusion, si vous avez des droits inutilisés, vous avez tout avantage à les faire valoir! Parlez-en à votre conseiller à la Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud!

Caisse populaire Desjardins de la Rivière du Sud
526, chemin St-François Ouest, case postale 160
Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 3A0
418 259-7786

Centre de services St-Pierre-du-Sud
689, rue Principale
Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud (QC) G0R 4B0
418 248-1927

www.desjardins.com/caisse-rivieresud



Desjardins
Caisse populaire
de la Rivière du Sud